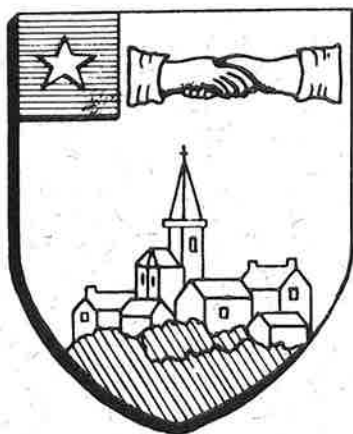




LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE



VENDEE

PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE PHILATÉLIE ET D'HISTOIRE POSTALE

VOTEZ
SINON L'AVENIR
SE FERA SANS VOUS



N° 27

Amicale Philatélique Yonnaise

C. C. P. 2898.26 Nantes

Ce qu'elle est :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE, fédérée sous le N° 234-XV, compte 125 adultes et 60 jeunes.

Elle regroupe des philatélistes et des cartophiles.

Monsieur Y. PAUVERT occupe la charge de président.

Les principaux services de l'A.P.Y. :

- des réunions mensuelles.
- un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- un service de nouveautés France-Monaco.
- (tous les deux absolument gratuits)
- une bibliothèque.
- ... des informations en tous genres... Y compris un BULLETIN TRIMESTRIEL.

LES REUNIONS.

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1er jeudi du mois à 20 h 30, à la cité Bretagne, Boulevard des Etats-Unis, dans les locaux du club du 3ème âge.

Les philatélistes isolés y sont cordialement invités.

Les jeunes se réunissent également à la cité Bretagne, deux fois par mois, mais le dimanche à 10 h 30.

CALENDRIER DES REUNIONS :

<u>ADULTES</u>		<u>JEUNES</u>	
7	Mars	10 et 24	Mars
4	Avril	14 et 28	Avril
2	Mai	5 et 19	Mai
6	Juin	2 et 16	Juin
4	Juillet	7	Juillet
5	Septembre	8 et 22	Septembre
3	Octobre	6 et 20	Octobre
7	Novembre	3 et 17	Novembre
Dimanche 15 Décembre (ASSEMBLÉE GENERALE)		8 et 22	Décembre

PRINCIPALES DATES EN RAPPORT AVEC LES ACTIVITES DE L'A.P.Y. :

30 et 31 Mars, exposition départementale jeunes, au Lavoir, LES HERBIERS.

8 au 19 Mai, exposition historique à Mouilleron-en-Pareds,
avec flamme et oblitération temporaire le 8 Mai.

25 au 27 Mai, exposition nationale à TOURS. Palais des foires.

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

NUMERO 27

JUIN 1985.

SOMMAIRE

1	Sommaire	
2	Le Mot du Président	
3	La Vie de l'Amicale	
4	Le Congrès et l'Exposition de Tours	E. MOREAU
5 à 8	Souvenirs Philatéliques vendéens	
9 à 15	Les lettres recommandées des origines à nos jours (2ème partie)	Y. PAUVERT
16	La pièce du trimestre	M. BRUNO
17 à 28	La censure allemande du courrier civil français (1940-44)	M. BRUNO
29 à 30	Çà se trouve !... la preuve !	G. ABERT
31 à 37	Cartophilie yonnaise - Les commerces	Y. PAUVERT
38	Informations diverses	
39 à 50	La création des voies ferrées en Vendée - Angers à Niort - La Roche à la Rochelle	E. MOREAU

Directeur de la publication : Yves PAUVERT
Impression des textes : A.T.A.C.
Impression des pages publicitaires : BUROPLAN
78 bis rue Mal. Liautey
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Le Mot du Président

Il ne m'appartient pas de juger de ce que font "les autres", mais la fréquentation assidue des expositions, des salons, des bourses depuis de longues années m'amène à une conclusion qui tend à être partagée.

" Qui trop embrasse, peu étreint", dit un adage populaire.

On peut constater, en effet, que le nombre impressionnant de Bourses de toutes natures, par exemple, a pour effet de lasser une certaine catégorie de collectionneurs qui retrouvent -à peu près- toujours dans ce genre de manifestation, et les mêmes négociants, et la même marchandise. J'ai fait récemment un déplacement de 340 kms pour me rendre à un Salon national, pour n'y rester que deux heures, n'y trouver que 20 marchands et ne rapporter que trois pièces totalisant ... 80 frs ! Je veux bien croire que la trésorerie des Amicales organisatrices se porte mieux, surtout si les entrées sont payantes; mais restons sérieux. On ne peut tout de même pas qualifier de "Bourse des Collectionneurs" une manifestation où on n'y rencontre que 5 participants ! Je l'ai vu dans un autre département....

Que dire aussi des expositions philatéliques, marcophiles ou autres? Si on ne consent pas l'effort de faire un voyage de 500 kms, on y voit toujours la même chose, les mêmes participations, on y fait toujours les mêmes constatations et, par voie de conséquence, on ne s'y instruit que trop peu. Organiser pour vendre des souvenirs, c'est bien, mais à mon humble avis, ce n'est pas tout. D'autant plus que les "premiers jours", proposés 20 ans après, ne vaudront même plus le prix de la colle du timbre.... N'a-t-on pas trop tendance à voir seulement un "client" potentiel dans le visiteur du dimanche ?

Regardons un peu ce qui se passe dans la région méditerranéenne par exemple. Il y existe tellement de manifestations de toutes sortes que le Salon international UNAZUR, à Nice, patronné par l'UNESCO, inauguré par son Président -et notre Président fédéral-, dans des locaux merveilleux, avait bien du mal à recenser 50 visiteurs par jour.

Ce n'est pas facile bien sûr, mais trop en faire, n'est-ce pas en faire assez ?

On aime tous ce que l'on fait avec coeur et passion, mais n'est-ce pas une certaine forme de vanité?...

AU CONGRES NATIONAL DE TOURS, SOUS LES APPLAUDISSEMENTS DES PARTICIPANTS, LE PRESIDENT GOURIN A PROPOSE NOTRE PRESIDENT, Y. PAUVERT, POUR L'ATTRIBUTION DE LA PLAQUETTE ANDRE BISCARA.

C'EST AVEC PLAISIR QUE L'A.P.Y. OFFRE SES FELICITATIONS A SON PRESIDENT POUR CETTE DISTINCTION HONORIFIQUE QUI REJAILLIT SUR TOUTES LES ACTIVITES DE L'AMICALE ET NOTAMMENT SES PUBLICATIONS.

E.M.

VIE DE L'AMICALE

Quand la mauvaise fortune s'acharne...

Il y a bientôt un an, le 8 juin 1984 notre ami Hubert GILLAIZEAU perdait son fils Laurent (18 ans) dans un accident de voiture.

Son épouse n'a pu supporter plus longtemps la perte de ce dernier enfant et, le 12 mars, elle s'en est allée, selon ses propres termes, retrouver ses trois enfants.

Quelques amicalistes ont pu l'accompagner à sa dernière demeure : le président Pauvert, Mr. Abert, Mr. et Mme Charrier, Mr. Jousset, Mr et Mme Moreau, Mr. Royer et peut-être d'autres.

Nous témoignons à nouveau à notre ami toute notre amicale sympathie.

Le 28 mars nous avons assisté aux obsèques de Madame DAVID, de la rue de la République à La Roche.

Elle était la belle-mère de Mr. René SEIGNEURET, membre de la section du Haut-Bocage; que notre collègue et ami ainsi que sa famille trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances.

DES SUCCES.

Dominique PAYEN a été reçu aux examens de sortie du Cours de Cadres de la Sécurité Sociale.

Nos compliments : le travail finit toujours par payer.

Il ne reste plus maintenant à notre collègue qu'à trouver une place de cadre... à La Roche si possible, ce que nous souhaitons vivement.

LES JEUNES DE L'AMICALE

Ils deviennent rares, ces jeunes, et ils ne viennent plus guère aux réunions. A la rentrée scolaire, nous essaierons de relancer la machine sur d'autres bases plus attirantes s'il se peut.

Et pourtant nos jeunes travaillent encore bien.

Aux HERBIERS, en départementale jeunes, ils ont fait très honorable figure, emportant deux prix de catégorie; à l'interrégionale de VIERZON, ils ont confirmé les diplômes obtenus par ailleurs; à la régionale de POITIERS, un de nos candidats, curieusement, n'a pas été noté; les quatre autres figurent dans les 6 ou 7 premiers de la région et l'un a décroché son accession pour la nationale.

Plusieurs collections ont été demandées pour agrémenter des expositions diverses : Merci à leurs auteurs, et notamment à :

*Jean-Baptiste LAVALARD - diplôme de médaille d'argent à Poitiers.
Ivan HONDRE, Dominique BROSSARD, Christophe MAGAUD, de La Roche:*

Fabienne EGRON, Béatrice HERVOUET, Dominique LIMOGES du Haut-Bocage, qui ont obtenu une médaille de bronze-argenté à cette même exposition régionale, alors que Nathalie HERVOUET et Gaëlle CAILLAUD décrochaient du bronze.

Merci aussi à : Nicolas HOUDEBINE, Emmanuel HONDRE, Philippe PERUT, Alain AVELLO, Patrick FOURNIER, Vincent AIGRON, Elisabeth FOURNIER..., dont les collections ont été admirées lors de diverses manifestations.

LE CONGRES ET L'EXPOSITION DE TOURS

Les 26 et 27 mai (dimanche et lundi de Pentecôte), se tenait dans la bonne ville de TOURS le 58^{ème} Congrès National, accompagné comme toujours d'une Exposition.

Le Congrès ordinaire se doublait cette année d'un congrès extraordinaire destiné à promulguer de nouveaux statuts, mieux adaptés à la législation en vigueur et à l'évolution de la philatélie. Les débats furent moins longs que prévus et les horaires furent tenus sans problème.

De discussions parfois sans grand relief, on retire souvent des enseignements étonnants. La pénurie des carnets "Personnages célèbres" fut évidemment évoquée. Avec des aspects parfois inattendus. C'est ainsi qu'un congressiste fit remarquer qu'il avait acheté une vingtaine de carnets à St-Jean-de-Luz, ces jours-ci, à la poste, alors qu'à Tours, ils étaient proposés à 100 Frs.

Un autre collectionneur s'étonnait qu'un négociant ait pu s'en procurer 5.000. Un autre négociant, président d'un syndicat fort connu et représentant une maison encore plus connue, déclara, en public et au micro, que la dite maison en avait acheté 10.000 à la parution (dont environ 50% pour la fabrication des souvenirs) et qu'à Tours même elle en avait acheté de nombreux autres, surtout à des postiers (Tiens ! tiens !). En définitive, si j'ai bien compris, il suffirait de passer commande AVANT L'EMISSION de la quantité désirée pour en obtenir la livraison au jour J.

Ce serait assez simple, comme vous voyez, pour qui dispose de fonds.

Disons quand même que l'A.P.Y. était représentée au Congrès, -en l'absence de son président, souffrant- par Mr et Mme Moreau; et que quelques autres amicalistes ont été vus à Tours, par exemple Mr et Mme Royer, Mrs Ch. RIOBE et D. Laporte.

L'EXPOSITION.

Elle m'a paru très intéressante, au moins dans ce que j'en ai vu d'un peu plus près, et surtout très diversifiée. Il est loin, bien loin, le temps où les collections spécialisées de France représentaient les 3/4 des présentations.

Cette année le visiteur pouvait admirer de très belles collections relevant de toutes les branches de la philatélie. soit pour les adultes :

Marcophilie- Histoire Postale	46	dont 4 coll. de flammes.
Thématiques	45	
Maximaphilie	7	
Classiques	38	dont 2 "perforés".etc.
Aérophilatélie	12	

Bien des collections étaient superbes, admirables. Et cependant le Grand Prix est allé à une thématique sur l'Histoire du Nationalisme (1789 à 1945). Cette participation n'avait, bien sûr, aucun point commun avec ce que d'aucuns appellent "thématique". Ceux-là seront bien étonnés d'apprendre qu'une pièce relative aux champignons était proposée par un marchand très connu pour une somme de 10000 NF. Oui, l'on est très loin des pochettes de timbres et de ce qui, en thématique comme en classique, n'est que l'ombre de la philatélie.





Philatélie

G. Dupuis

ACHAT & VENTE

TIMBRES, CARTES POSTALES, MONNAIES

MATÉRIEL PHILATÉLIQUE

Dépositaire des marques

LEUCHTTURM

SAFE

LINDER

YVERT

TEL. (40) 20.45.71

R. C. A 310 695 705

2 RUE DES DEUX PONTS
44000 NANTES

ETS BIRON s. a.

ORTHOPÉDISTES

26 à 30, r. Président de Gaulle

85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone : (51) 37.07.72

Fournisseurs agréés des Ministères

Cafsses Maladies

et

Centres d'Appareillages

FABRICANTS de : Chaussures orthopédiques et sur mesures
Semelles correctrices.

Ceintures et corsets médicaux sur mesures

Chaussures médicales et Thermiques

VENTE ou LOCATION de : Tous matériels pour blessés et handicapés.



TRANSPORTS
DÉMÉNAGEMENTS

BIÈRES
CHARBONS
FUEL
BOIS
VINS

E^{te} MARCEL BARREAU

Route de Nantes

85 - LA ROCHE-SUR-YON

G. M. P. Nantes 1978-80

Tél. 37.10.95

MICHEL

BLOT

Chémisier - Habilleur

14, rue du Maréchal Joffre

85000 LA ROCHE SUR YON

Tél : 37.03.95

LISTE
DE MARIAGE

La Cadothèque
RENOVÉE
des Ets POMPIDOU

CADEAU A CHAQUE
DÉPÔT DE LISTE

6 rue Stéphane-Guilleminé.
LA ROCHE/YON

PORCELAINE DE LIMOGES : THARAUD

POMPIDOU

La Roche-sur-Yon
Tél. : 37.26.47

"Aux Ciseaux d'Argent"

ORFÈVRETERIE - INOX

ARTICLES DE TABLE - CADEAUX - GAJGETS

ATELIER DE RÉPARATION,

D'AGISSAGE CISEAUX, COUTEAUX

GRELARD

5 rue des Halles - LA ROCHE-SUR-YON - T 37.19.87



MAURICE CLAVERIE
ASSURANCE LA PATERNELLE
RESIDENCE LYAUTEY
6, PLACE DE LA VANDER
85000 LA ROCHE-SUR-YON
TEL 37.38.12

ASSURANCES
Incendie - Auto
Vie - Responsabilité civile
Aviation - Maritime

BEAUVOIS
CONCESSIONNAIRE



Route de Nantes
85600 MONTAIGU
(31) 94.04.97

"205..."

UN SACRE NUMERO

Pour bien monter

votre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 37.48.12

BEAUTE
COIFFURE
MANUCURE

SOINS DES
CHEVEUX



HOMMES - DAMES

Tel : 94.02.66

7, Place Dugest Matifeux
85600 MONTAIGU

Le printemps est traditionnellement une saison fertile en expositions ou manifestations philatéliques.

Nous assistons donc à une véritable floraison de souvenirs en tous genres.

La 3ème Bourse de La Roche.

A l'occasion de cette Bourse, nos président et vice-président, Mrs PAUVERT et BRUNO, avaient dessiné une carte d'excellente facture. Ce magnifique document n'avait été reproduit qu'en réduction dans le dernier bulletin. Réparons cette insuffisance.

Tous les amicalistes qui avaient été "empêchés" de visiter la Bourse... et les autres collègues, peuvent encore se procurer cette carte près des services de l'Amicale.



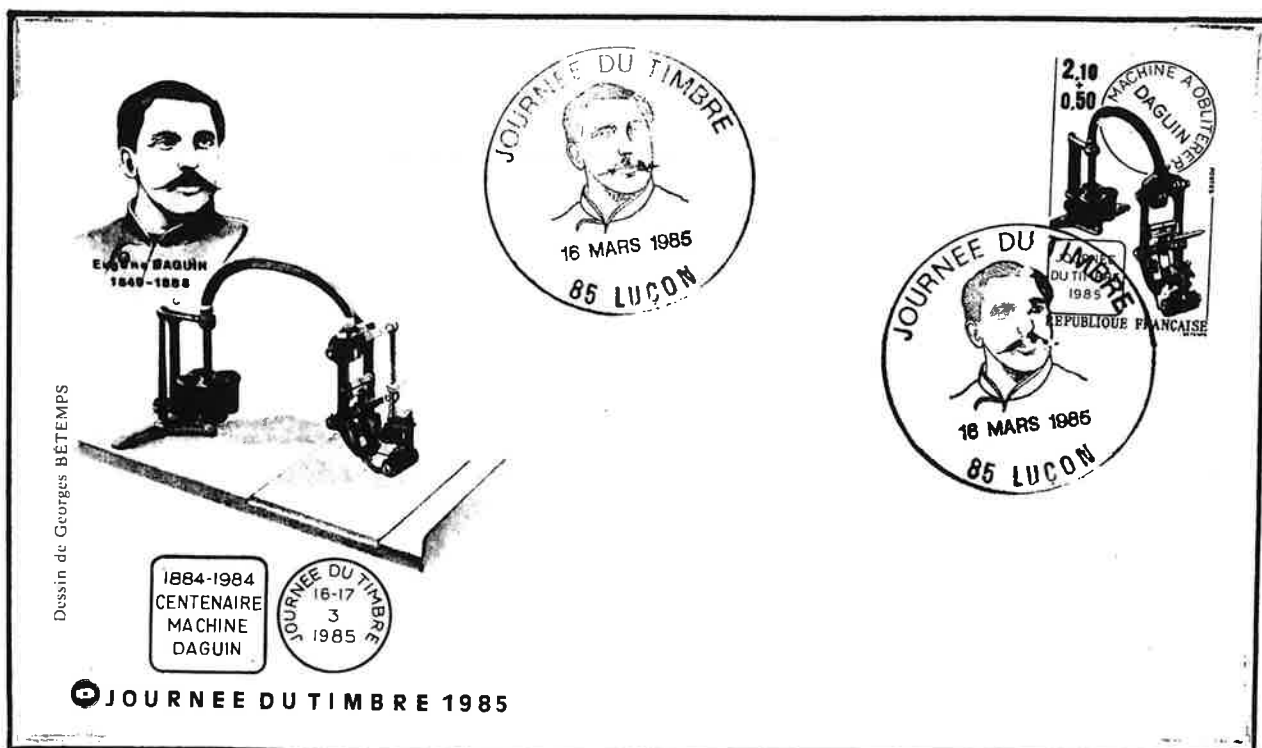
LA JOURNEE DU TIMBRE A LUÇON les 16 & 17 mars 1985.

Cette manifestation annuelle s'est déroulée à Luçon.

Trois souvenirs fédéraux ont reçu à cette occasion l'oblitération illustrée de la Journée du Timbre.

- une enveloppe format français 16,2 x 11,5
- une enveloppe format anglais 16,3 x 9,4
- une carte postale.

Il est facile de se procurer ces souvenirs près de nos amis luçonnais.



L'EXPOSITION DEPARTEMENTALE DES JEUNES AUX HERBIERS.

Cette manifestation, organisée les 30 & 31 mars 1985, a donné lieu au repiquage d'entiers à 1,70 Liberté par un splendide dessin original dû à Mr. KOBUS, des Herbiers, et qui représente le LAVOIR qui abrite justement les expositions.

Le même repiquage de couleur brune orne des enveloppes de format oblong 17,4 x 9.



LA FLAMME DES EPESES.

Le 7 mars 1985 une nouvelle flamme a été mise en service au bureau de poste des EPESES.



7122 : 85 LES EPESES (7 mars 1985).

cliché du "Monde des Philatélistes"



FOIRE EXPOSITION DE LA ROCHE.

Un bureau temporaire a fonctionné dans l'enceinte de la Foire du 10 au 13 mai inclus. Contrairement à ce qu'on pourrait penser il n'y a pas eu de bureau temporaire le jeudi 9 mai. Le cachet oblitérant est identique à ce lui de 1984, à part les dates évidemment.

LE 40 ème ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE à MOUILLERON EN PAREDS.

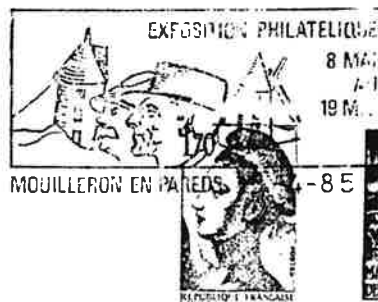
La commémoration de l'anniversaire de la Victoire a donné lieu à des cérémonies grandioses et, plus encore, sympathiques, y compris à une exposition historique, avec partie philatélique.

Les P.T.T. ont utilisé deux oblitérations :

- une flamme illustrée représentant les effigies de CLEMENCEAU et de LATTRE, utilisée du 15 avril au 19 mai inclus.
- une oblitération illustrée avec blason de MOUILLERON, apposée le 8 mai par le bureau temporaire installé dans la salle d'accueil du Musée de LATTRE.

Le motif de la flamme a été repiqué sur des enveloppes et entiers.

Flamme et oblitération ont été utilisées pour un grand nombre de documents différents, au gré de l'imagination de chacun, dans le respect de la réglementation en vigueur.



des oblitérations concordantes
auxquelles il fallait penser

Encore une pièce concordante : le menu dédié par
madame la maréchale de LATTRE de TASSIGNY

EXPOSITION PHILATÉLIQUE
8 au 19 Mai 1985

Musée des Deux Victoires
Maison Natale de Jean de Lattre (Musée)
MOUILLERON-EN-PAREDS



*Un philatéliste
venésien
J. de Lattre*

EXPOSITION PHILATÉLIQUE
8 au 19 Mai 1985

Musée des Deux Victoires
Maison Natale de Jean de Lattre (Musée)
MOUILLERON-EN-PAREDS



Souvenir Officiel
émi par la Société Philatélique Fontenaisienne

**RETOUR
À LA PAIX**



**RETOUR
À LA LIBERTÉ**



N° 100228

le triptyque Paix-Liberté oblitéré du 8 mai a valeur de premier jour

LES LETTRES RECOMMANDEES

DES ORIGINES A NOS JOURS

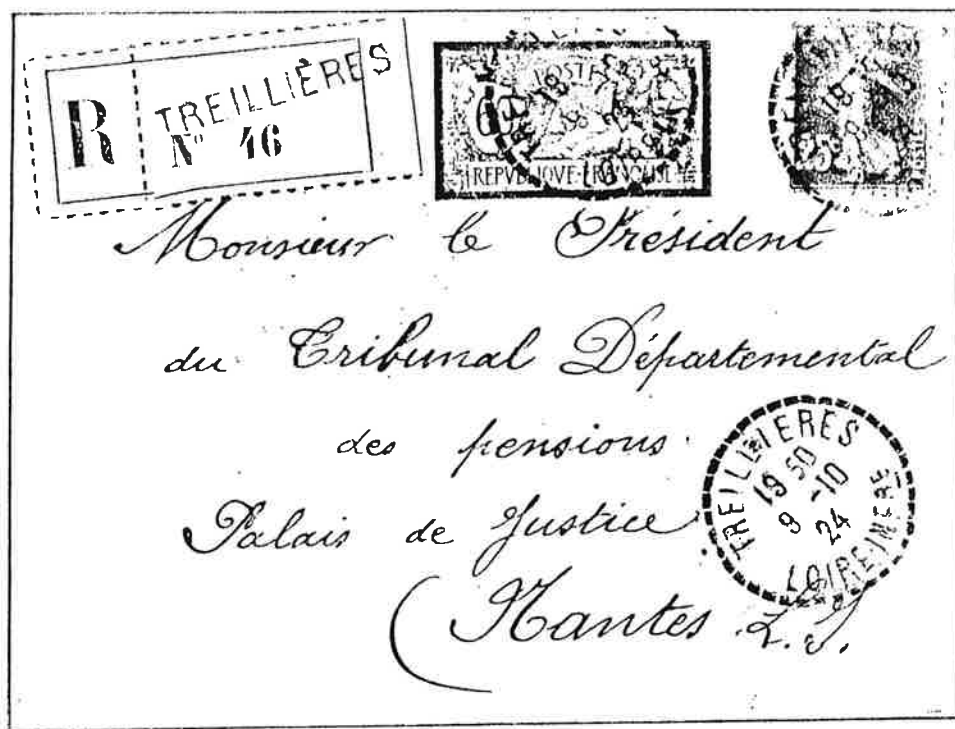
2ème PARTIE

Dans le dernier bulletin n° 26, vous avez pu trouver un début de chronique concernant les tarifs des lettres recommandées du 1er échelon de poids, de l'origine au 24 mars 1924.

Entamons donc la 2ème partie qui couvrira la période allant de cette dernière date au 31 décembre 1945.

Nous sommes dans les "années folles" où un avenir sans guerre semble possible. Toutefois, l'horreur des années 1914-18 se fait toujours sentir sur le plan du redressement économique et on s'aperçoit bien vite que le slogan "L'Allemagne paiera" des années 20 n'est qu'illusoire, notre ancien ennemi en étant totalement incapable. Le mark ne vaut plus un sou français (souvenez-vous des tarifs postaux allemands : plusieurs milliards de marks pour affranchir une lettre....) et la France va devoir panser ses plaies seules.

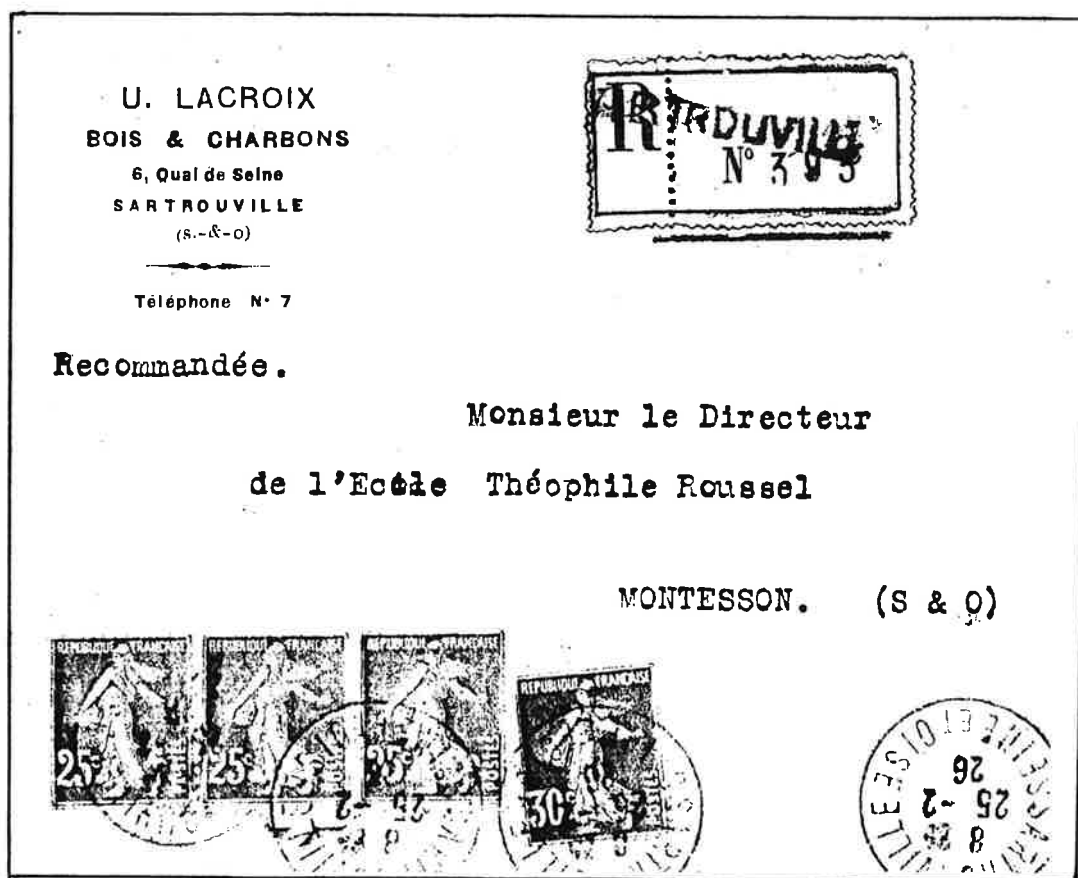
Le franc n'inspire plus confiance et l'érosion monétaire s'accroît. Les tarifs postaux aussi.... Une loi du 22 mars 1924 applicable à compter du 25, porte à 85 centimes le tarif précédent qui, rappelons-le, était en vigueur du 1-4-1920 au 24-3-1924.



Lettre du 9 octobre 1924
Tarif à 85c

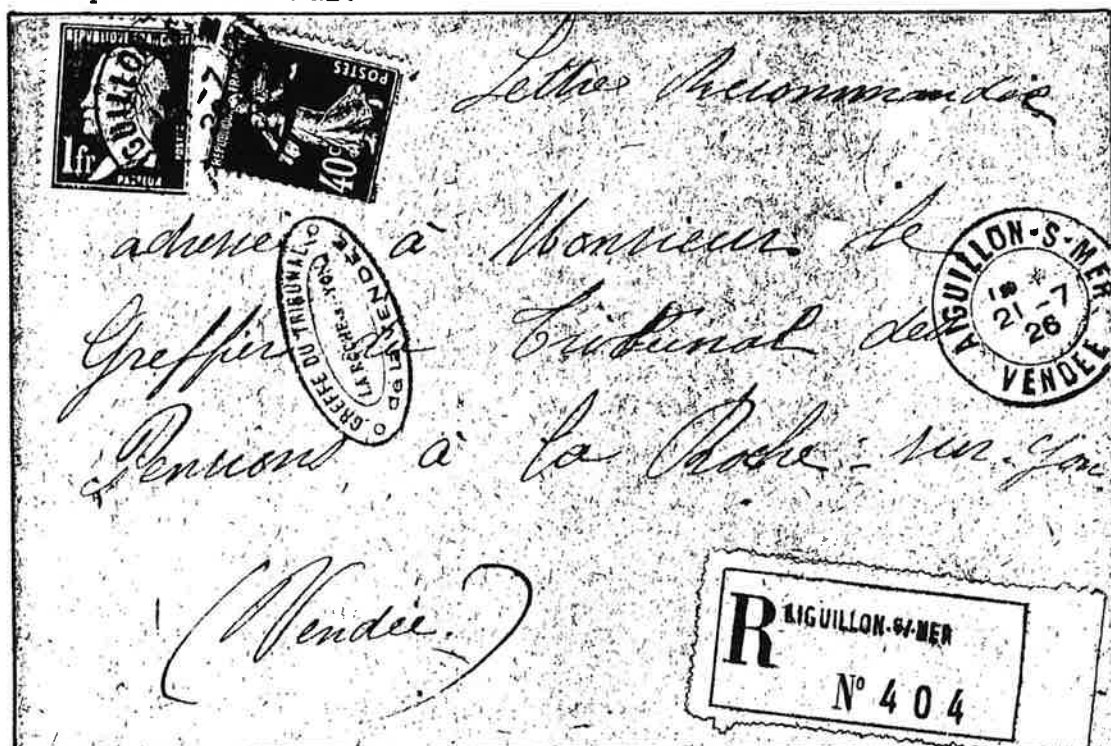
La presse à billets prend de la vitesse. Une autre loi du 13 juillet 1925 porte le tarif de la lettre recommandée du 1er échelon à

1,00 fr. Applicable dès le 16 juillet, 20% d'augmentation auront été supportés en 13 mois.



Lettre du 25 février 1926
Tarif à 1,05 f.

Ce tarif aura néanmoins une existence relativement courte. En effet, la loi du 29 avril 1926 adopté par l'Assemblée nationale le portera à 1,40f. à compter du 1er mai.



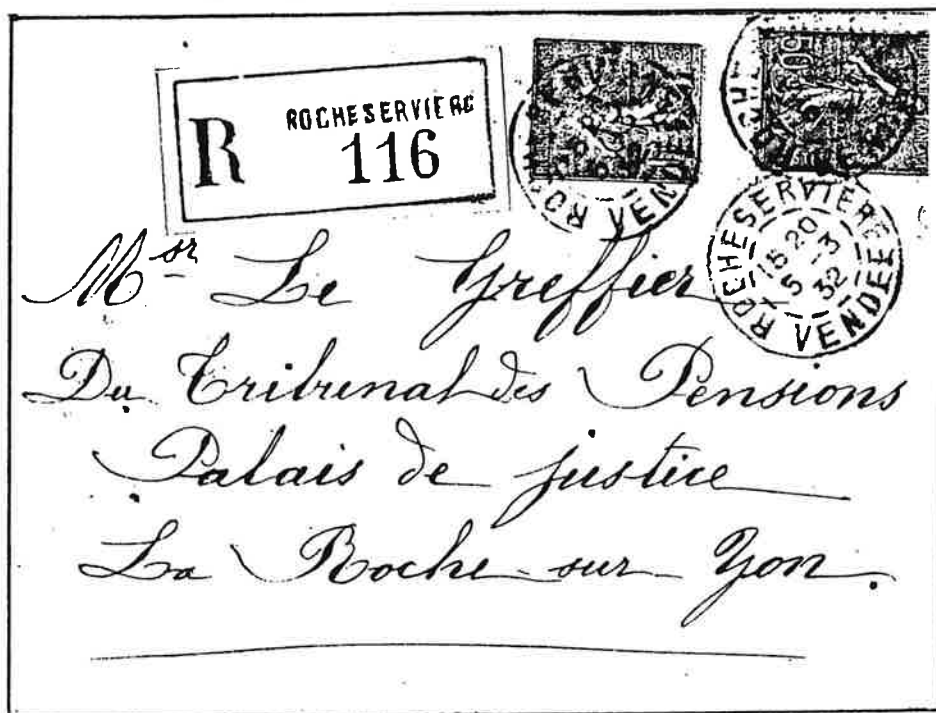
10.

Lettre du 21 juillet 1926
Tarif à 1,40 f.

(A remarquer le timbre-à-date à cercle intérieur continu, très recherché des marcophiles).

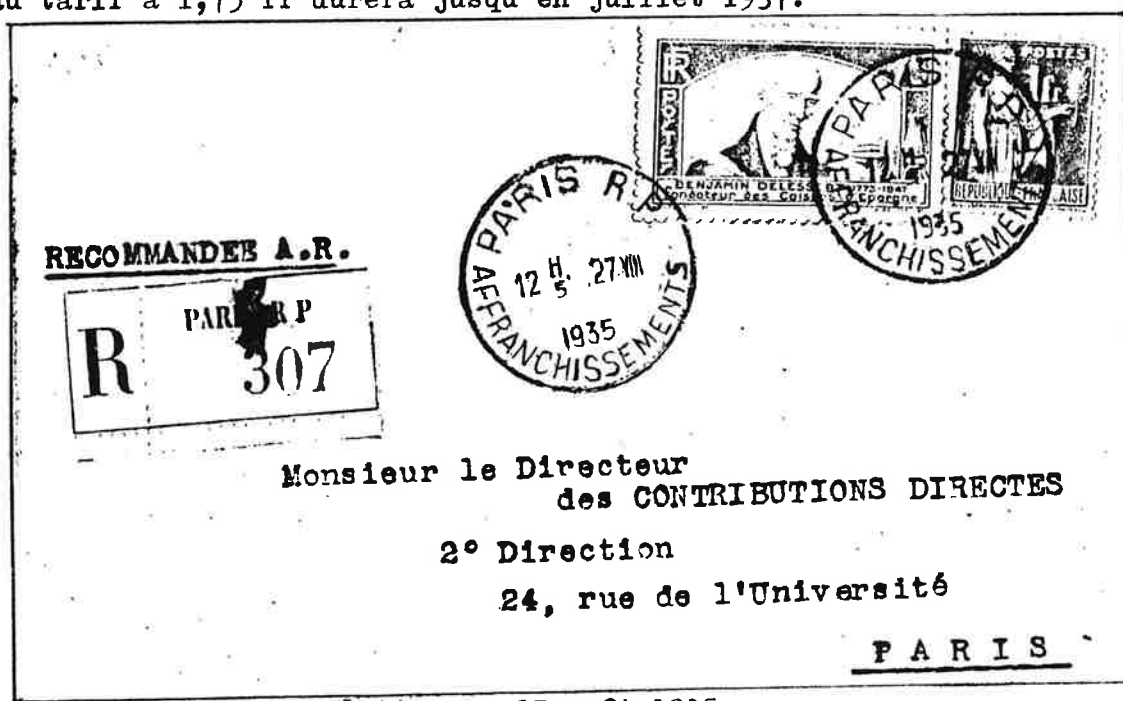
Mais tous les records de durée seront battus lorsque la loi du 3 août 1926, assortie du décret du 5 août, fixera ce tarif à 1,50 f. à compter du 9 août 1926. Le pays n'aura jamais subi une telle érosion, une augmentation de 33,33% ayant été supportée en 100 jours.

La tempête va bientôt se calmer. Le Président de la République a rendu confiance aux français et le pays remonte une pente moins savonneuse. Quelques tarifs postaux vont être "ajustés", et celui qui nous intéresse ne changera plus avant le 18 juillet 1932.



Lettre du 5 mars 1932
Tarif à 1,50 fr.

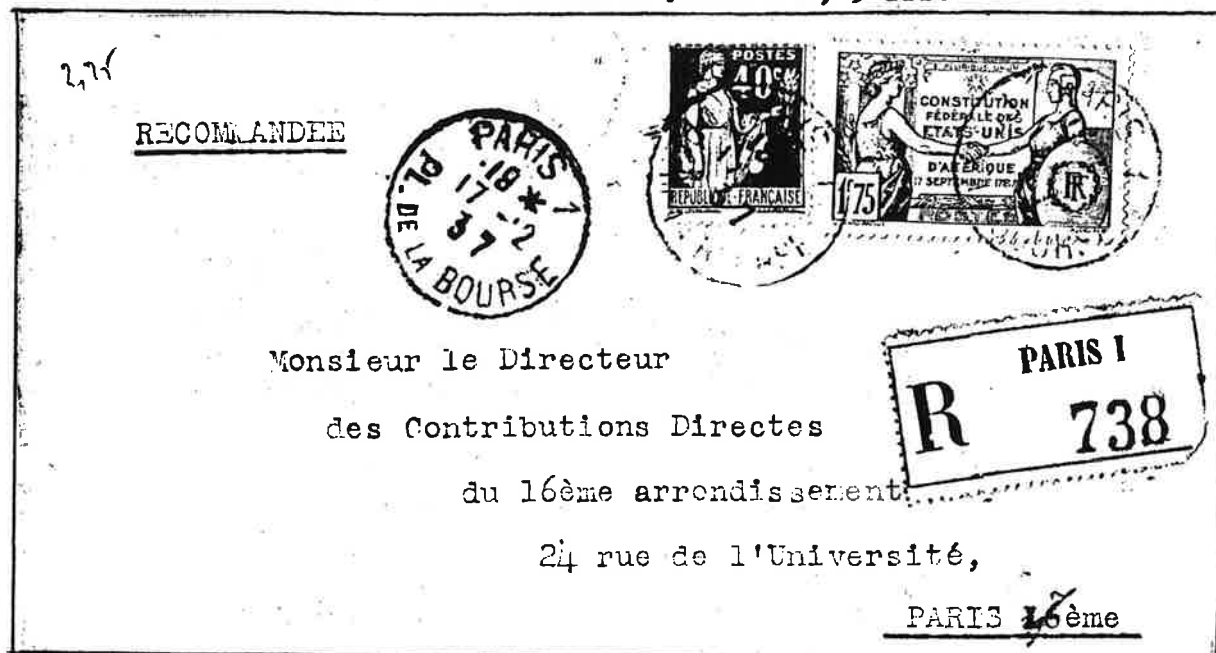
Du reste, seule la taxe de recommandation sera modifiée et portée à 1,25 fr (au lieu de 1 fr) à cette date (loi du 15-7-1932). Le nouveau tarif à 1,75 fr durera jusqu'en juillet 1937.



11. Lettre du 27 août 1935
Tarif à 1,75 f.

Mais l'Histoire est un éternel recommencement. Un dictateur menace la paix chez nos voisins d'Outre-Rhin et on s'aperçoit -un peu tard et sans trop y croire- qu'un nouveau conflit se prépare. Il va falloir réarmer et trouver ...quelques milliards de francs.

Et la loi du 8 juillet 1937 va augmenter tous les tarifs postaux à partir du 12. La L.R. verra son tarif porté à 2,15 frs.



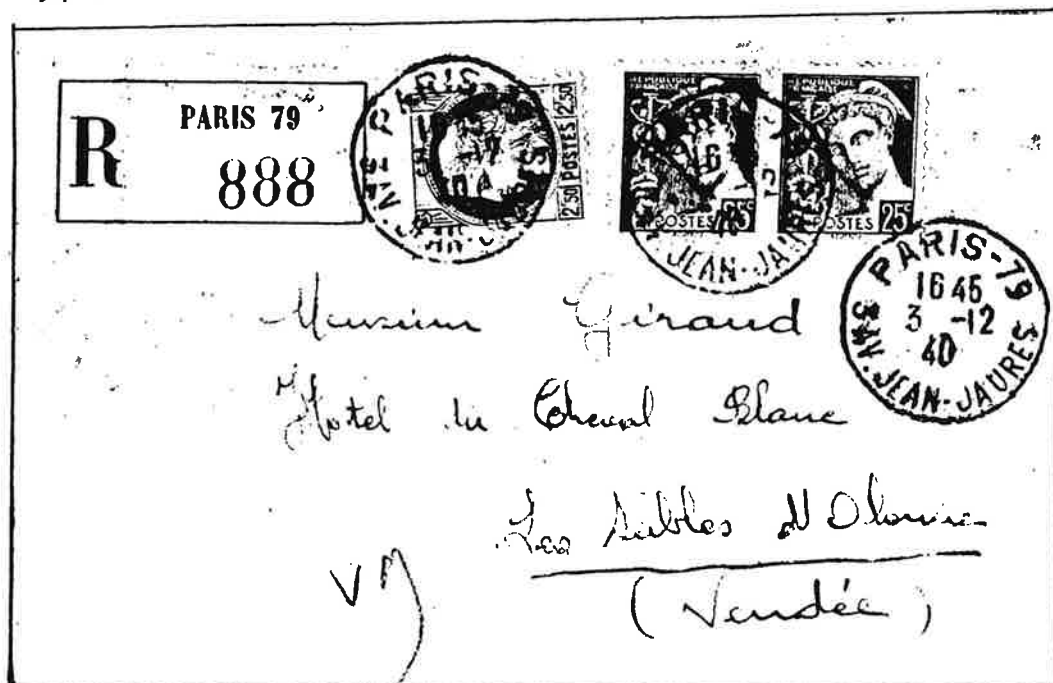
Lettre du 17 juillet 1937
Tarif à 2,15 frs

Mais c'est encore insuffisant.... L'affaire de MUNICH réveille enfin les esprits ! Le 17 novembre 1938 (décret du 12 novembre 1938), nouvelle augmentation générale et le tarif précédent est fixé à 2,50 frs.



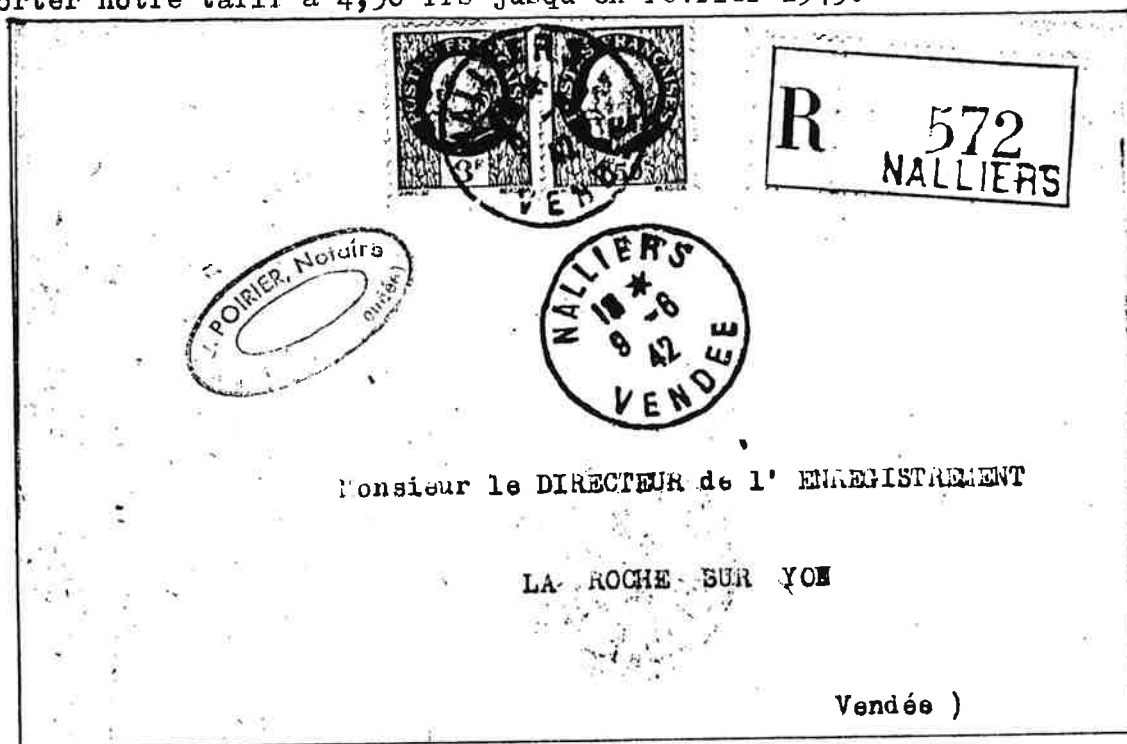
Lettre du 3 mai 1938
Tarif à 2,50 frs
12.

L'inévitable s'est abattu sur le pays. La "drôle de guerre", puis l'occupation allemande sur la moitié de la FRANCE se sont succédées. Le décret du 16 novembre 1939, avec effet au 1er décembre, augmente encore le tarif des lettres. Celui des recommandées passe à 3 frs. Chose curieuse, malgré les besoins immenses du pays (il faut subvenir aux besoins des troupes d'occupation ...entr'autres), cette taxation postale va durer jusqu'en 1942.



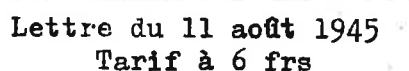
Lettre du 3 décembre 1940
Tarif à 3 frs

Un nouveau décret du 23-12-1941, applicable le 5 janvier 1942, fera porter notre tarif à 4,50 frs jusqu'en février 1945.



Lettre du 9 juin 1942
Tarif à 4,50 frs

On est toujours à l'heure des décrets ministériels. Celui du 22 février 1945 porte le tarif de la lettre recommandée à 6 frs à partir du 1er mars. Il ne durera que 10 mois....



(à suivre)

TABLEAU DETAILLE
DES TARIFS APPLICABLES AUX LETTRES DU 1ER ECHELON
du 25-3-1924 au 31-12-1945

Période	A P P L I C A T I O N	Poids maxi. 1er échel.	Taxe de la lettre simple	Taxe de recom- mandation
25-3-1924/15-7-1925	FRANCE et ALGERIE	20	25c	60c
16-7-1925/30-4-1926	- id -	20	30c	75c
1-5-1926/ 8-8-1926	- id -	20	40c	1,00fr.
9-8-1926/17-7-1932	- id -	20	50c	1,00fr.
18-7-1932/11-7-1937	- id -	20	50c	1,25fr.
12-7-1937/16-11-1938	- id -	20	65c	1,50fr.
17-11-1938/30-11-1939	- id -	20	90c	1,60fr.
1-12-1939/ 4-1-1942	- id -	20	1,00f.	2,00frs
5-01-1942/28-2-1945	(1)	20	1,50f.	3,00frs
1-03-1945/31-12-1945	FRANCE et ALGERIE	20	2,00frs	4,00frs

- (1) les Alliés occupent l'Afrique du Nord en novembre 1942. Les relations postales sont coupées entre la Métropole et l'Algérie et les Allemands envahissent la "zone libre". Peut-on considérer, jusqu'à la Libération, que le département d'Alger avait des tarifs postaux indépendants

(à suivre)

SO FO RE

Au Vicux Chouan

La Roche sur Yon
B.P.35
76450 CANY BARVILLE



Cette empreinte d'affranchissement mécanique ne peut-elle trouver place dans la collection de Vendée ?

Oblitération temporaire
de l'Exposition Nationale
de TOURS

LA PIECE DU TRIMESTRE

Dans le bulletin n° 10, j'avais fait paraître un article consacré au bureau-gare de La Roche-sur-Yon qui contient notamment la nomenclature des différents cachets manuels et mécaniques utilisés.

Je pensais que cette liste était complète, particulièrement pour les cachets existants au début du siècle, à une époque où le nom inscrit dans la couronne alternait souvent : Gare de la Roche-sur-Yon, La Roche-sur-Yon - Gare, Gare de la Roche-sur-Yon..., car les dates d'utilisation de ces divers cachets se suivaient dans un ordre logique.

Mais il arrive que l'on fasse des découvertes ; c'est ce qui m'est arrivé voici quelques mois. En effet, quelle ne fut pas ma surprise de trouver une enveloppe datée de juillet 1902 sur laquelle le timbre est oblitéré par un cachet au type A1, pour moi inconnu : LA ROCHE-SUR-YON-GARE. On ne connaît à ce même type que le cachet : Gare de La Roche-sur-Yon.

Son utilisation a sans doute été de courte durée car elle s'insère entre deux cachets au type A2.

Cet exemple nous prouve l'un des attraits de la marcophilie.



type A 1

dates vues : 1897 à 1899

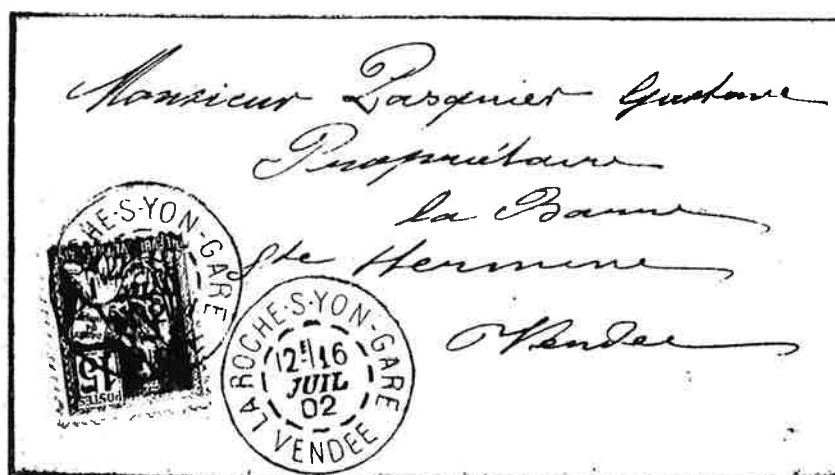
GARE DE LA ROCHE-SUR-YON



type A 2

dates vues : 1901 à 1903

LA ROCHE-SUR-YON GARE



type A 2



dates vues : 1903 à 1906



Votre **ÉBÉNISTE**

MEUBLES MOREAU

Fabricant

BELLEVILLE-sur-VIE

Tél.: magasin 41.12.62

fabrique 41.11.13

Pour vos lunettes
à Magasin à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 37.02.89

29, Rue Georges-Clemenceau - Tél. 37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

MAROQUINERIE - BAGAGES - PARAPLUIES

m. bibard

ARTICLES CADEAUX

7, rue des Halles - Tél. 37.03.59

LA ROCHE-SUR-YON

Même maison : Centre Commercial « Bellevue »

Tél. 37.10.09



**CRÉDIT
AGRICOLE**

Le bon sens près de chez vous.

POISSONNERIE

"chez **ANDRE**"

26, rue Foch

LA ROCHE SUR YON

Tél. 37.11.14

Arrivage Journalier
des **SABLES D'OLONNE**

★
aux Halles : Mardi

Judi

Samedi

Antiquités

Occasions - Achat - Vente

Grand Choix

de Meubles Régionaux

L. BARBOTEAU

8, Rue Maréchal Foch
85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 37.08.01

Entrée libre...

Annonciement
MARIONNEAU

ELECTRICITE GENERALE

TELEVISION - CHAUFFAGE ELECTRIQUE

ELECTRO-MENAGER

ANTENNES TELEVISION

louis le goff

Magasin : 5, Rue Raymond-Poincaré

Atelier-Bureaux : 6, Rue Lazare-Carnot

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. : 37-09-19



assurances
la providence

I. A. R. D.
VIE

CABINET SEGUINEAU & FILS

TOUTES
ASSURANCES

IARD — VIE

"Le Richelleu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE-SUR-YON

☎ (51) 37.03.79 - 37.22.60

LA POSTE DU VILLAGE

A. REBOULOT, (Expert agréé CNE)



- * TIMBRES DE FRANCE.
- * CLASSEMENT THEMATIQUE.
- * MARCOPHILIE.
- * ENTIERS POSTAUX.

ACHAT - VENTE - EXPERTISE

14, RUE de la JUIVERIE - 44000 NANTES

Tél: (40) 47.77.13

LE RETRO

SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon - Tél 62.18.14

LA CENSURE ALLEMANDE DU COURRIER CIVIL FRANÇAIS

1940 - 1944

L'examen des divers documents rencontrés m'ont permis de dresser un schéma succinct de la structure et de la répartition géographique de la censure allemande de 1940 à 1944.

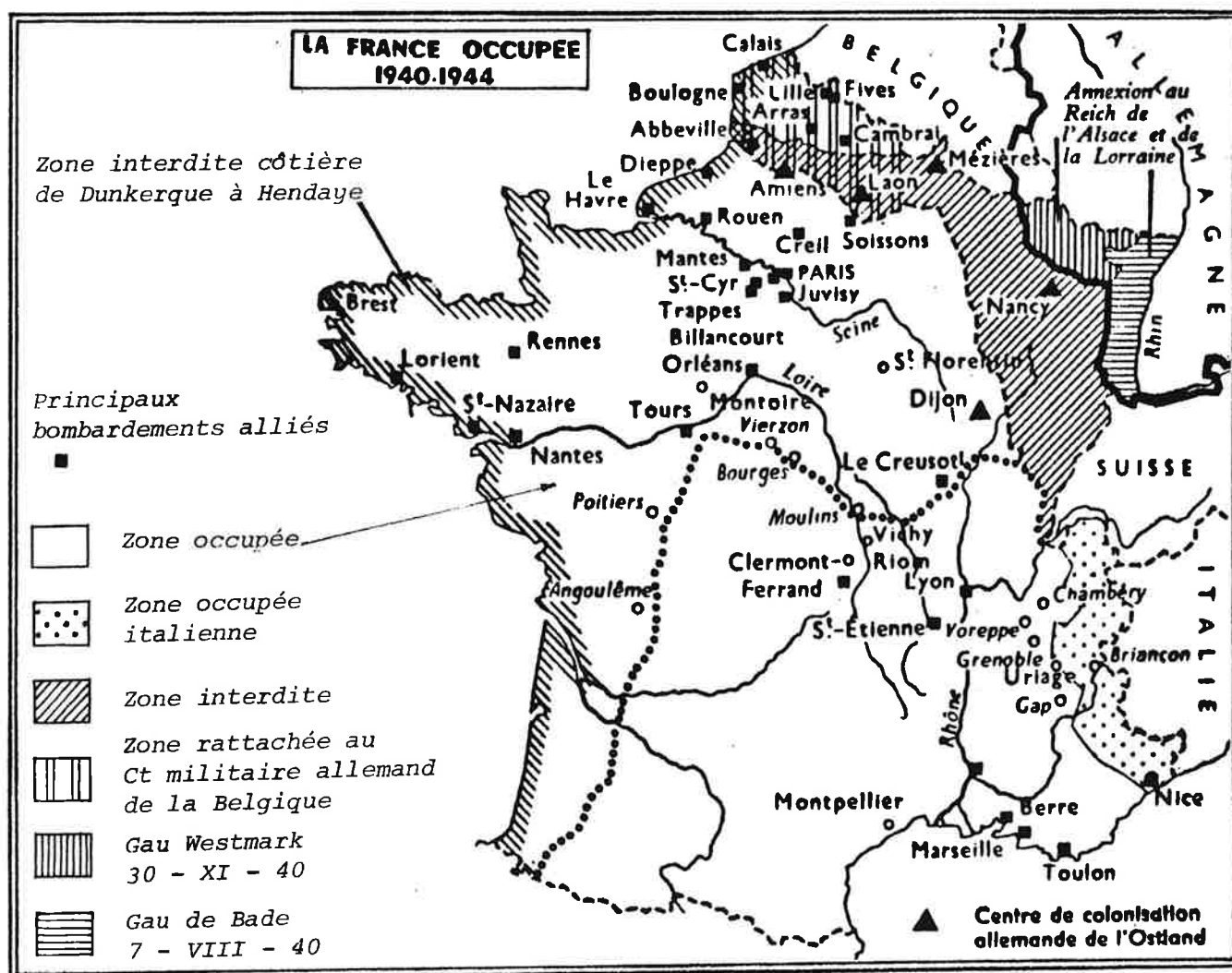
Il y eut les commissions de contrôle en Allemagne qui étaient notamment situées à Berlin, Cologne, Munich, Francfort-sur-le-Main.....

Puis les commissions en France occupée au nombre de trois qui siégeaient à Paris, Bordeaux, créée le 3 juin 1941 et celle de Lyon à la fin de 1942 après l'envahissement de la zone libre.

Dans cette étude nous n'évoquerons pas la censure du courrier des prisonniers de guerre, elle fera ultérieurement l'objet d'un autre chapitre.

Ce qui suit ne montrera toutefois que quelques aspects du courrier civil censuré par les Allemands, ceux qui nous sont familiers.

Je n'ai décrit que ce que j'ai vu, et c'est peu.



LA CENSURE DES LETTRES DE LA ZONE OCCUPEE ET DE LA ZONE LIBRE

La nouvelle frontière entre les deux zones, imposée par les accords d'armistice du 22 juin 1940, coupa la France en deux parties.

Cette ligne de démarcation n'était pas le seul obstacle tendu en travers du territoire français.

Dès la fin de l'été 1940, au mépris des conventions d'armistice, il y eut annexion déguisée, de fait mais non de droit, de l'Alsace et de la Lorraine à des districts allemands ; puis furent délimitées une zone réservée qui s'étendait de l'embouchure de la Somme jusqu'à la frontière Suisse, ainsi qu'une zone interdite côtière de Dunkerque à Hendaye.

Devant ces incidences majeures, lorsque les relations postales reprirent, les autorités allemandes, pour préserver le secret des opérations militaires, soumirent le courrier à un contrôle très strict qui s'étendit même aux correspondances échangées à l'intérieur du pays.

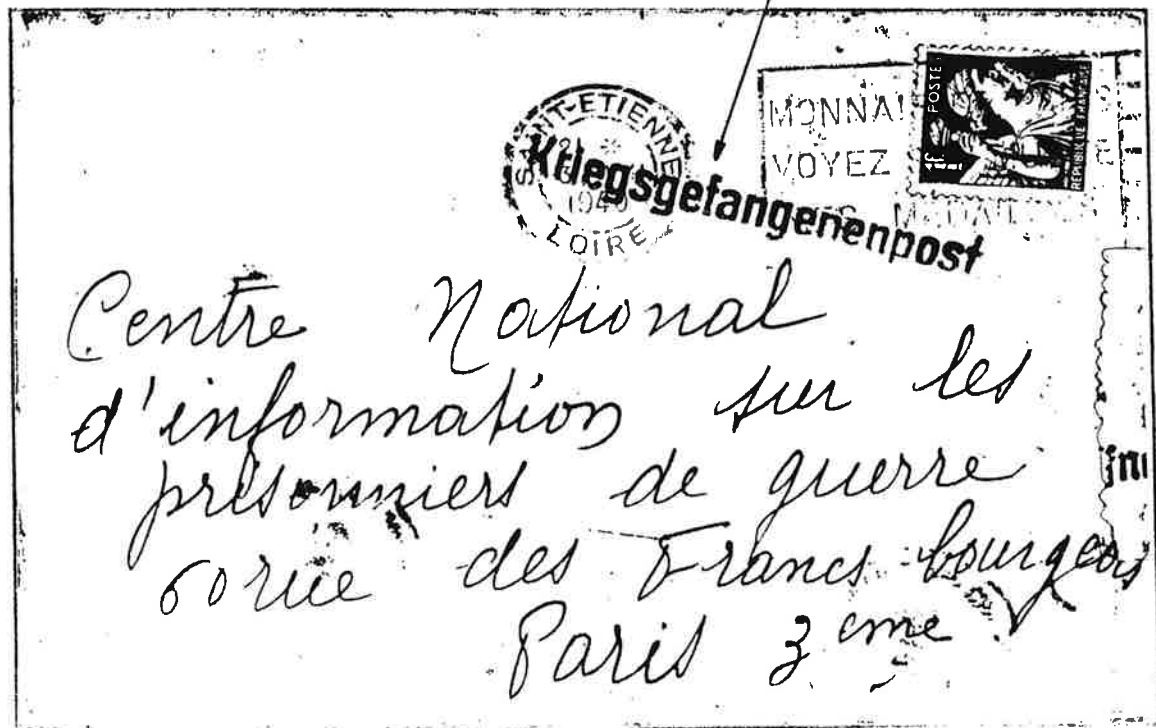


Bureau de renseignements des forces armées
pour les pertes de guerre et les prisonniers

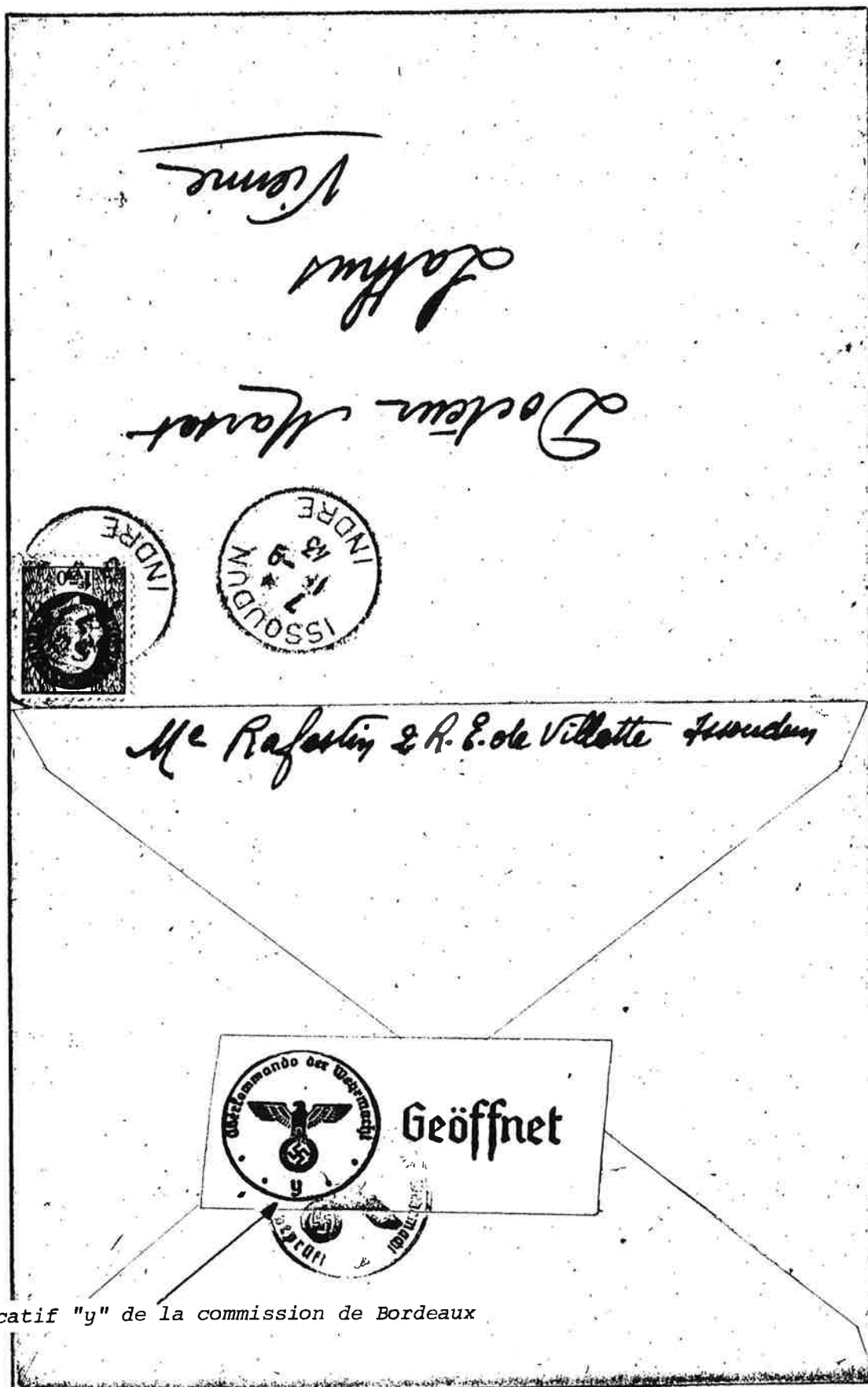
Bande de fermeture portant l'indicatif "C"
Commission de censure de Cologne

Saint-Etienne, le 3 août 1940

Courrier des prisonniers de guerre

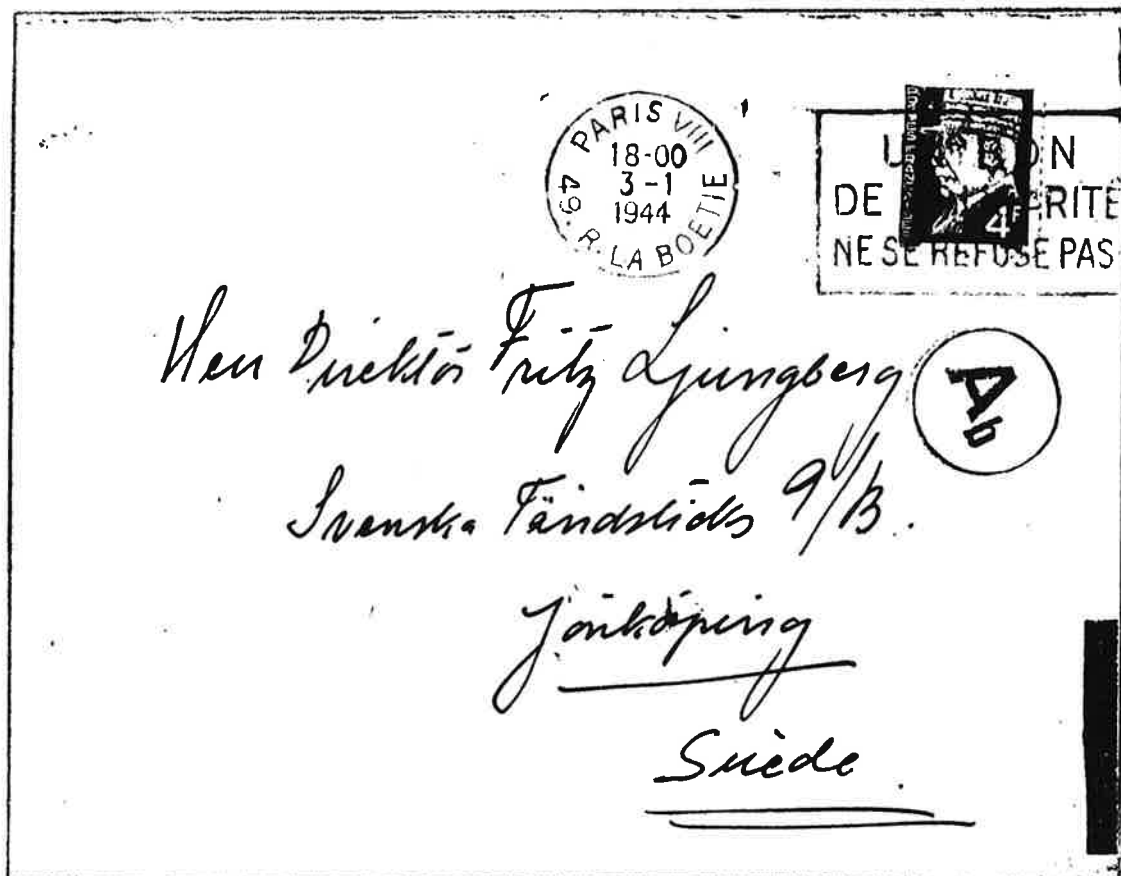


Censure de Francfort-sur-le-Main

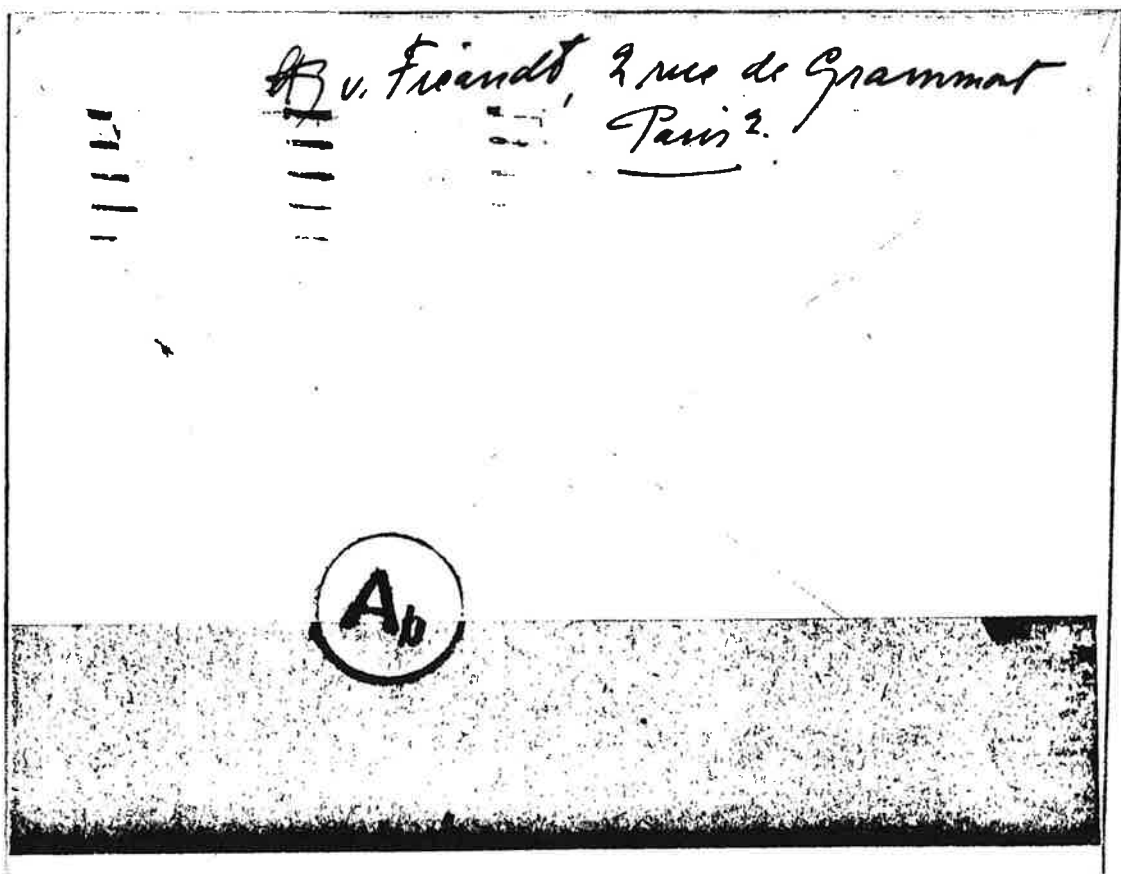


Indicatif "y" de la commission de Bordeaux

Lettre du 11 septembre 1943
de Issoudun (Indre) pour Lathus (Vienne)



Paris, le 3 janvier 1944

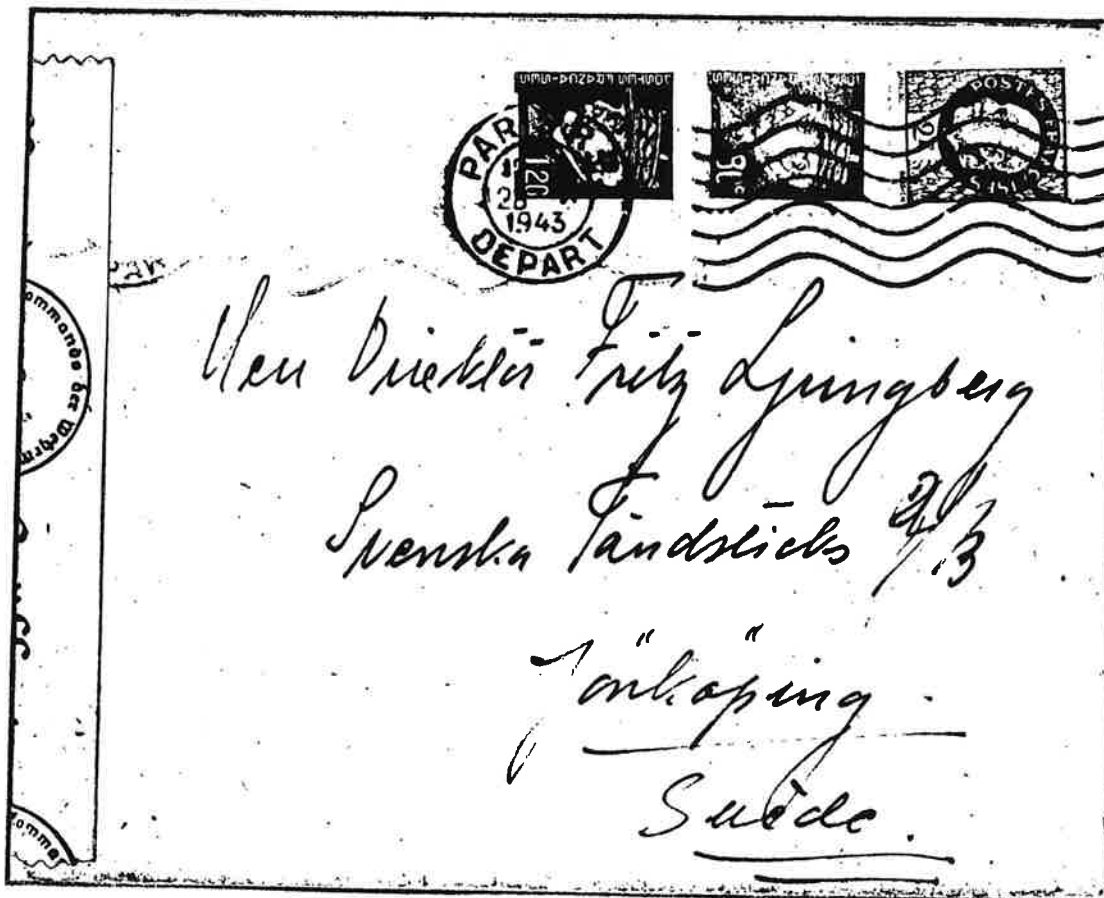


Bande de fermeture non imprimée de couleur havane
collée à plat au dos de l'enveloppe et cachet circulaire Ab

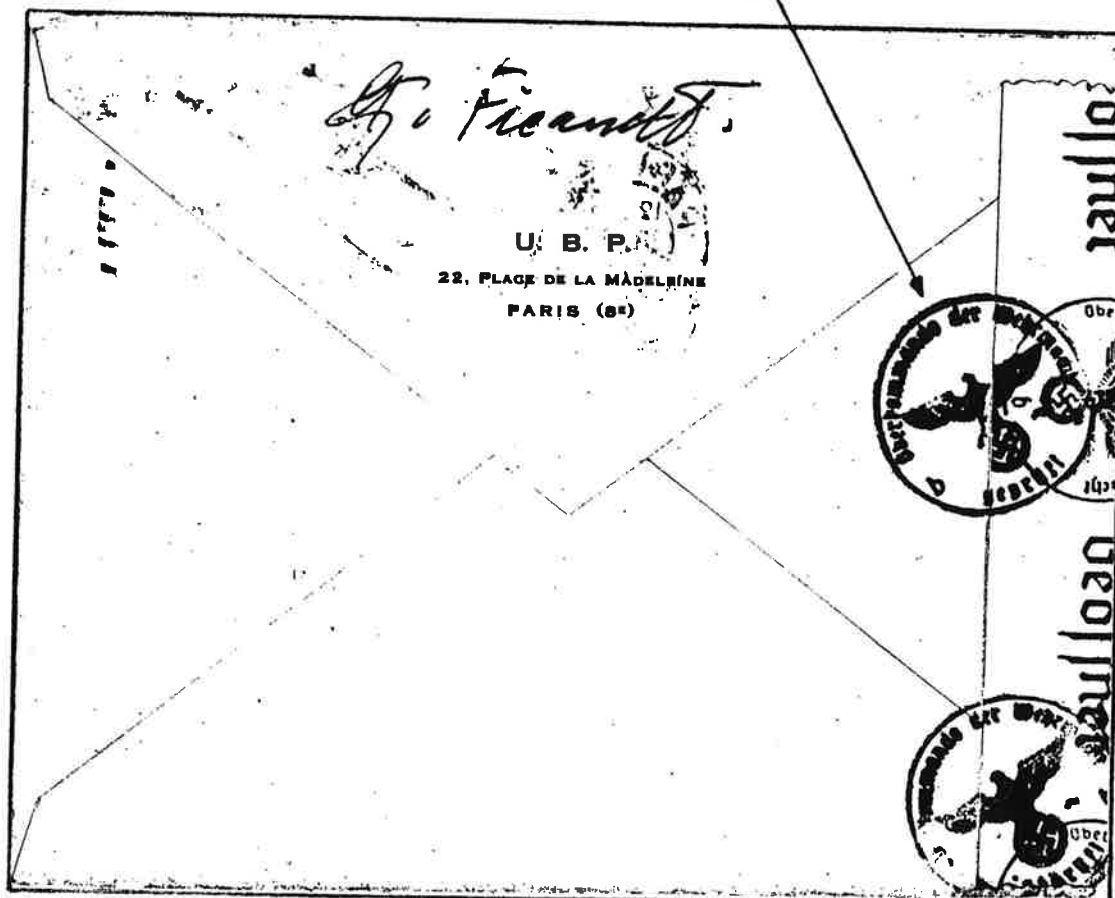
A = Abwehr (sécurité militaire)

b = indicatif de la commission de Berlin

Paris, le 28 octobre 1943



Indicatif "b" de la commission de Berlin



LA CENSURE DANS LES TROIS DEPARTEMENTS ANNEXÉS

Après l'armistice, les trois départements d'Alsace et de Lorraine (Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle) ne furent pas administrés par la France.

En effet, dès le 24 juillet 1940, le Reich reporta le cordon douanier sur la frontière tracée après notre défaite de 1870, et le 7 août, les deux provinces furent intégrées dans l'administration civile allemande, pour, ensuite, être purement annexées à la "Grande Allemagne" le 1er janvier 1942.

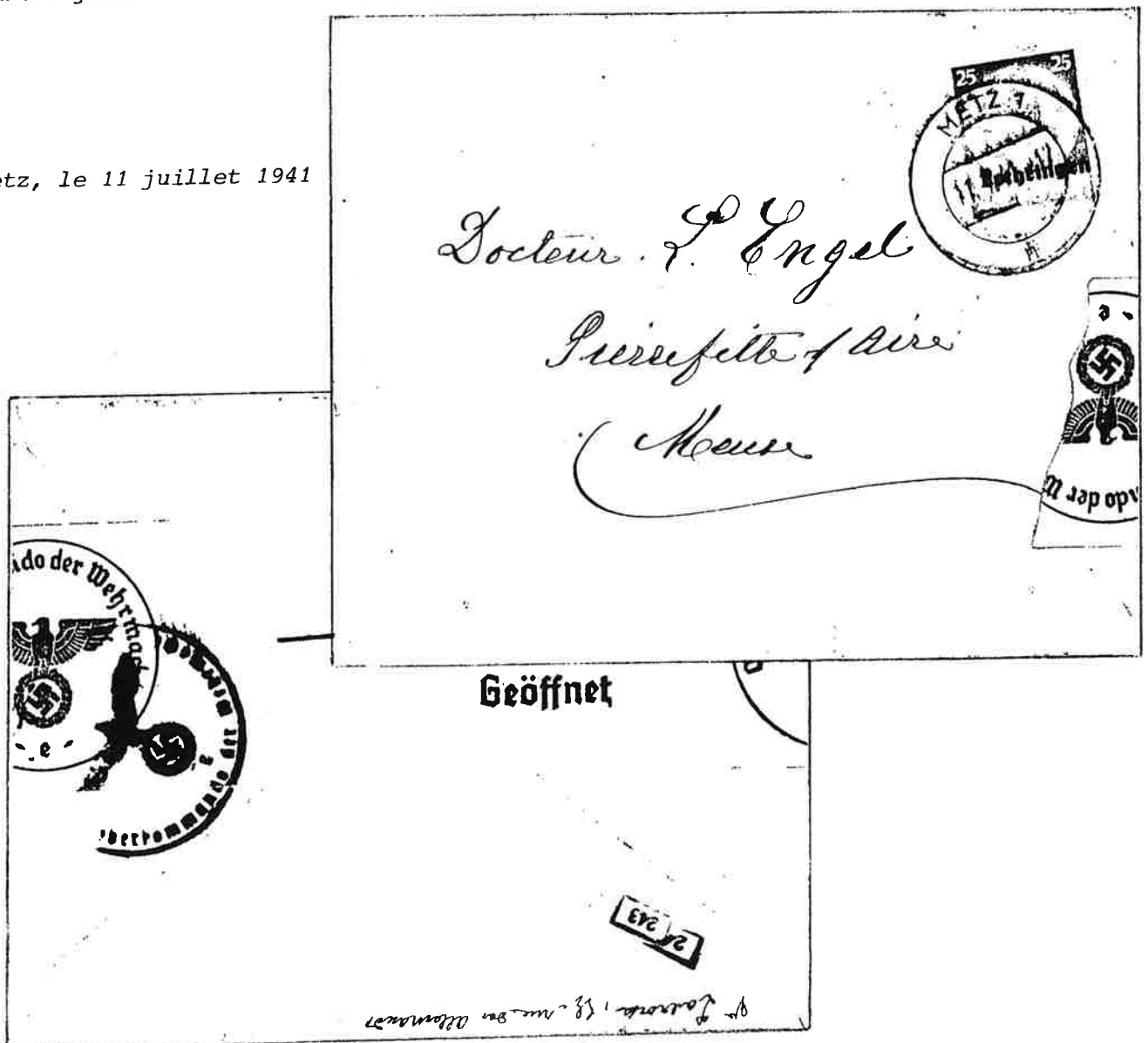
Dans le courant du mois d'août 1940, la poste fut prise en charge par des fonctionnaires allemands qui utilisèrent, la plupart du temps, le matériel et les timbres-poste qu'ils avaient apportés.

Le courrier qui partait alors de ces trois départements à destination de la France était contrôlé par la commission de censure de Francfort-sur-le-Main.

Dans la convention d'armistice il était pourtant précisé que la France avait le droit d'administrer tout son territoire, et le texte est muet à propos de l'Alsace et de la Lorraine.

Il y eut donc violation formelle de la convention, et cela dès les premiers jours.

Metz, le 11 juillet 1941



Erge. Fr. Sieg Mouterhausen (Sickingen)
186-113

Mutterhausen

Deutsches Reich

20. OKT 1941

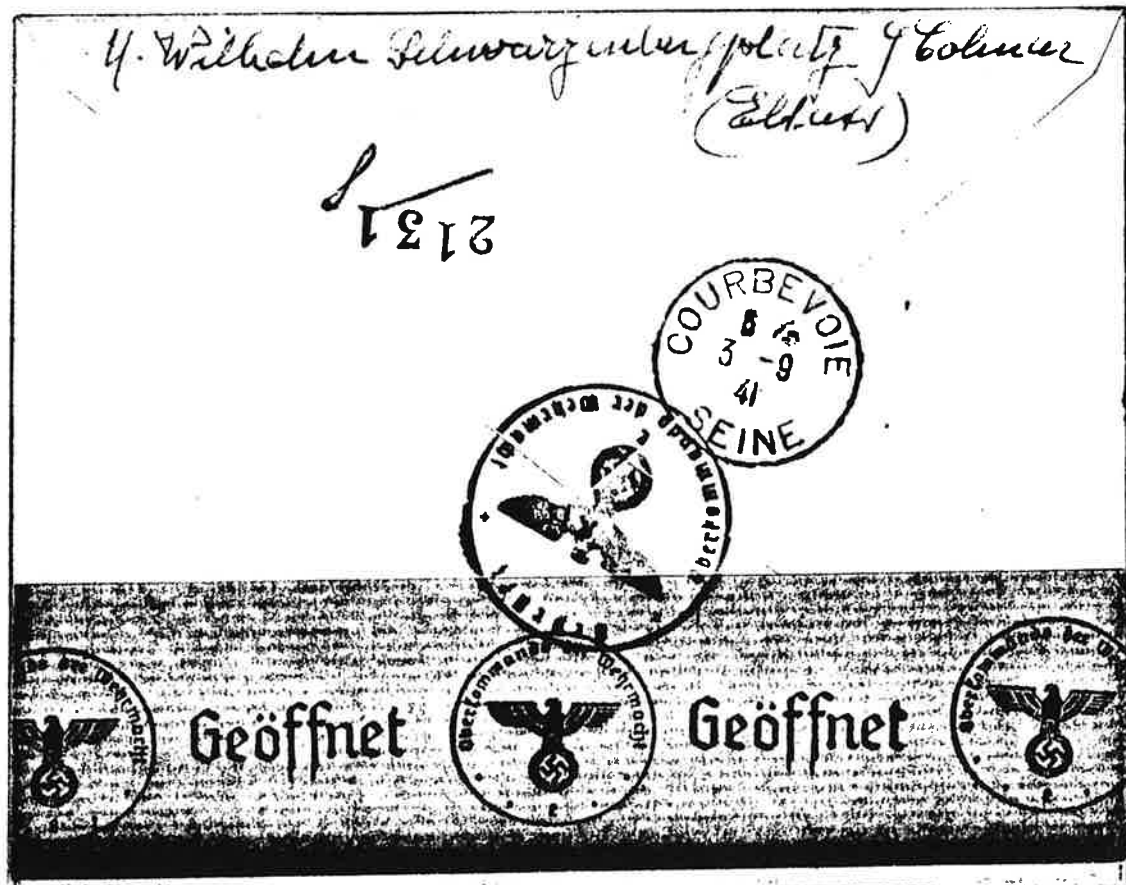
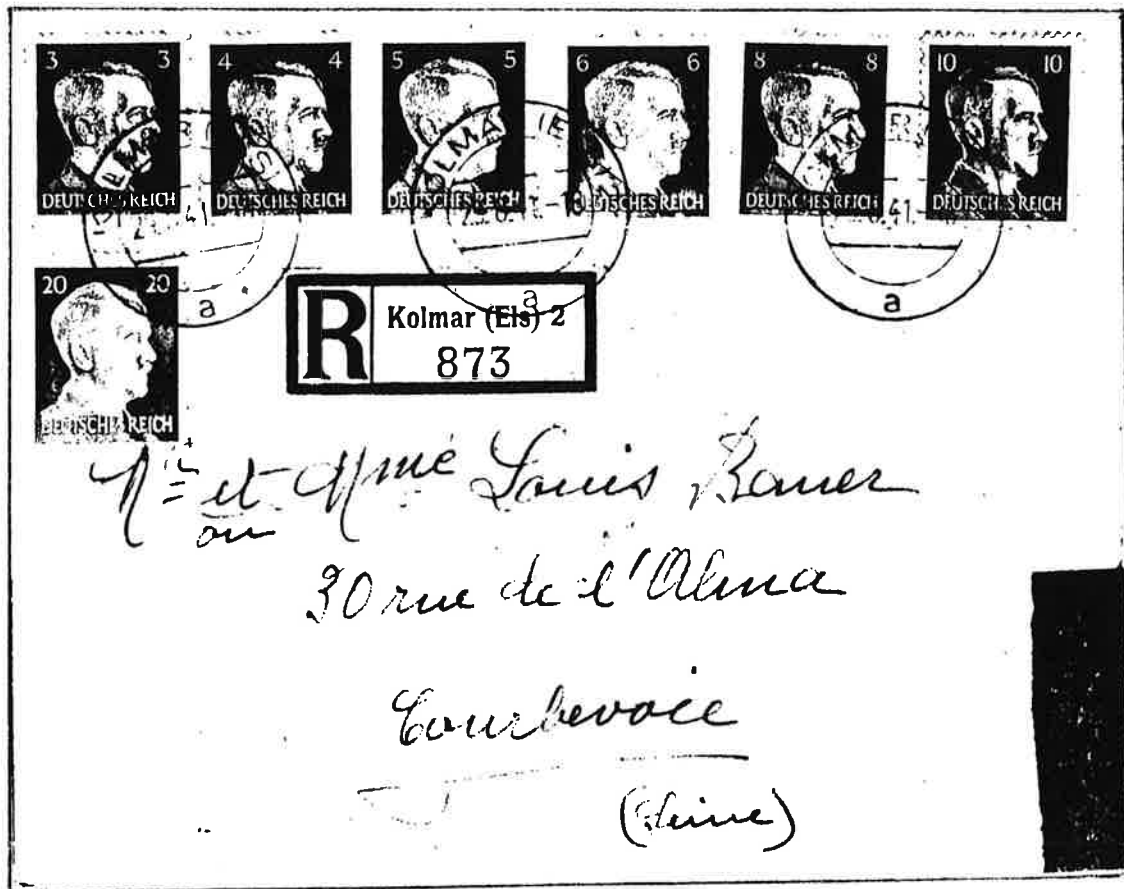
Monsieur et Madame Poyol (Instituteur)
56 rue du Verger
à Châtelleraut
(Vienne)

Indicatif "e" de la commission de Francfort

Geöffnet



Lettre de Colmar le 29 août 1941



LE SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE (S.T.O.)

LA CENSURE DES LETTRES

La France, dont le gouvernement depuis l'entrevue de Montoire du 24 octobre 1940, était plus ou moins acquis à la "collaboration" avec l'occupant dans les domaines autres que militaire, jouait un rôle dans l'économie de guerre allemande et devait mettre des ressources à sa disposition, notamment son potentiel humain.

L'une des conséquences de cette situation fut d'abord le départ de travailleurs français volontaires en Allemagne ; puis les accords Laval-Sauckel du 27 juillet 1942 sur la "Relève" et la promulgation le 16 février 1943 de la loi instituant le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.), augmenta les départs d'ouvriers français.

Ces circonstances entraînèrent le développement des relations postales de caractère familial entre la France et l'Allemagne ainsi qu'avec les autres pays occupés.

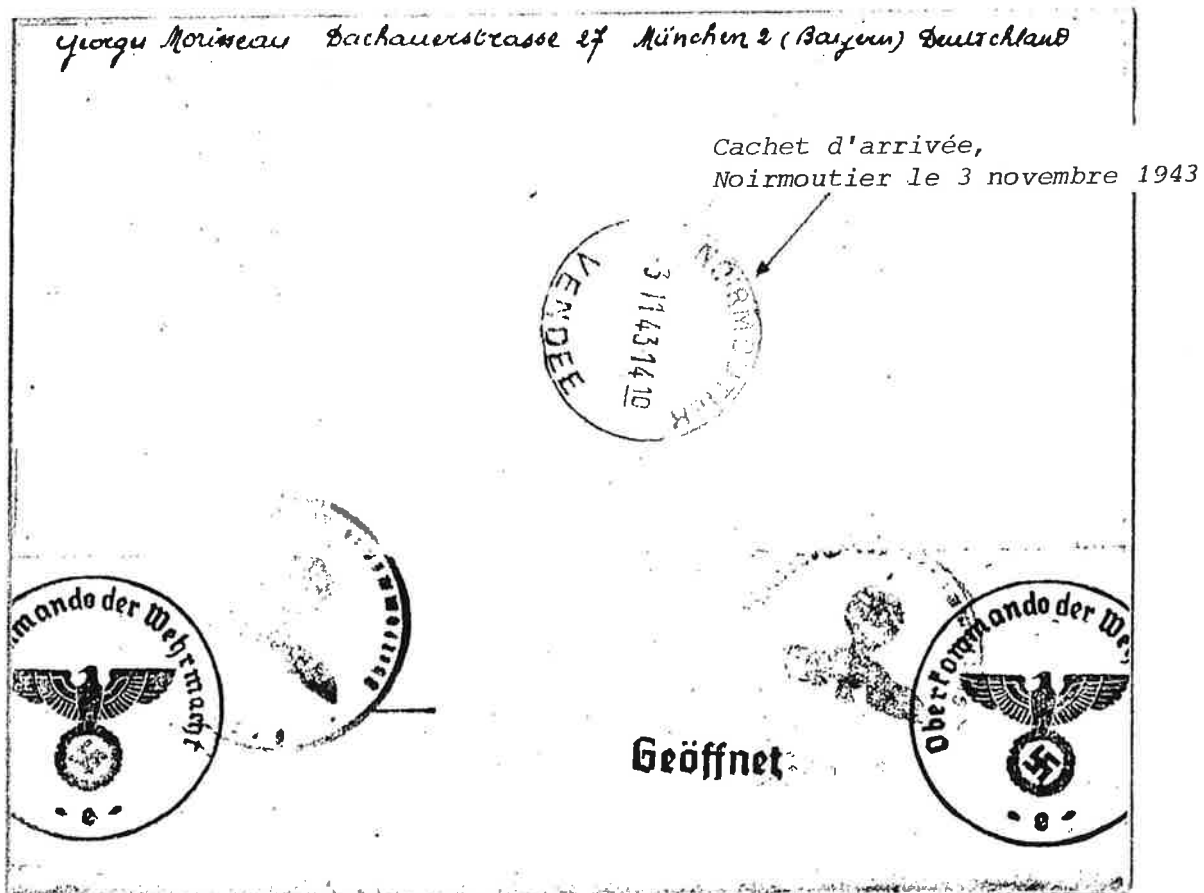
Ce courrier, dans les deux sens, était contrôlé par la commission de censure "Ae" dont le siège était situé à Francfort-sur-le-Main.

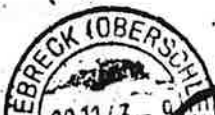
A partir du 1er février 1944, le courrier d'Allemagne vers l'étranger fut réglementé pour tous les résidents, étrangers compris. Les cartes restaient libres, mais les lettres limitées à deux par mois.



Marque de censure
du bureau de Francfort sur-le-Main

Munich, 1e 26 octobre 1943







R Heydebreck
 (Oberschles) 6
 931

Monsieur J. Evrot
 7 Rue G. Clemenceau
 (Nantes)
 (Loire Inferieure)
 France

221
Monsieur et Madame
M. Turzeau
Rue des Aubépines
Les Sables d'Olonne
France
2266-4465 (Vendée)

Maurice BRUNO

CASTIES SPORT

tout pour le sport

7, Rue Thiers

LA ROCHE SUR YON

Tél : 37.27.54

VENDEE TRANSMISSION

FOURNITURES INDUSTRIELLES ET AGRICOLES

30, RUE DE LA CHAPELLE

LE POIRÉ - SUR - VIE

Tél : (51) 31 87 30

ROULEMENTS

COURROIES

CHAINES - FILTRES

Couteaux d'ensileuses et
pièces d'usure

Molss. Batt. (chaines - battes)

PIECES DE CHARRUES etc..

Express Service
Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

BP 62 -) 37-01-32

LA ROCHE-SUR-YON

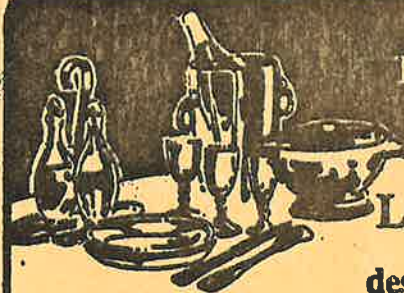
Dépannage GAZ chaudières toutes puissances
Contrat d'entretien individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée

 leblanc
saunierduval

LISTE
DE MARIAGE



La Cadothèque
RÉNOVÉE
des Ets POMPIDOU

CADEAU A CHAQUE
DÉPÔT DE LISTE

6 rue Stéphane-Guillemé.
LA ROCHE/YON.

PORCELAINE DE LIMOGES : THARAUD

POMPIDOU

La Roche-sur-Yon
Tél. : 37.26.47

CAFE - BAR

LE BONAPARTE

25, rue Paul Baudry

LA ROCHE SUR YON

Tél : 05.14.77

Vous pensez CADEAUX...

Dites

SESAM'

qui vous propose

ses cadeaux personnalisés

ses gadgets

ses cadeaux d'affaires

SON CHOIX

SES PRIX

M^{me} BARALHÉ

M^{me} GADIOU

15, rue Georges-Clemenceau - 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. (51) 37.08.53

PAPETERIE

ROBERT AVIZOU



Fournitures de bureau

et philatéliques



Maison du STYLO

Maison des CADEAUX



7 place Napoléon LA ROCHE sur YON

Tél. (51) 37.15.94

télé



Hi-Fi

radio

**SERVICE
APRES-VENTE
ASSURE**

VIDEO CLUB

électro-ménager

comptoir

du marché commun

S.Y.D 13. Bd LOUIS BLANC

Tél 37 20 59

L'histoire que je vais vous compter-là peut paraître incroyable, mais elle est vraie.

Combien de fois n'a-t-on pas écrit, ici même, que les anomalies se rencontrent plus facilement sur les timbres d'usage courant? C'est ce qui vient encore de se produire aujourd'hui.

Un soir où je triais des enveloppes récupérées un peu partout mon regard s'est figé sur cette enveloppe curieuse :

(des comme ça, il y en a peut-être 1 sur 100.000, et encore...) Je passe sur les détails d'analyse, les appréciations des uns et des autres pour finalement me décider à demander des explications à Monsieur ALTERIET par l'intermédiaire du Monde des Philatélistes.

Voici donc les explications qui m'ont été fournies et que je reproduis avec l'autorisation de l'Auteur.

Pour comprendre ce qui peut se produire, il faut savoir que l'ordre réglementaire de mise - ou de remise- en route d'une presse est le suivant:

- * 1) démarrage des bandes phosphos,
- * 2) " de la perforation
- * 3) " de l'impression

étant entendu, qu'en cours de travail, impression des bandes phosphos et perforation suivent toujours l'impression des timbres.

Ceci explique:

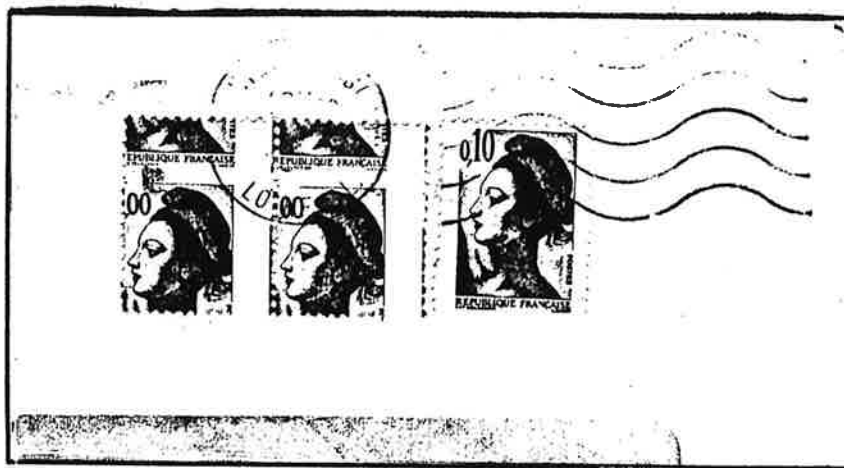
- a) qu'on trouve rarement des feuilles blanches perforées et munies de bandes phosphos et des indications de service,
- b) qu'il y ait des décalages entre le couple bandes phosphos perforation et l'image.

En effet, quand une déchirure de papier (ou une fin de bobine) se produit, on raccorde (on recolle l'une sur l'autre) l'extrémité du rouleau qui s'est déchirée sur l'autre ou sur l'amorce de la nouvelle bobine de papier, et on continue l'impression. D'où l'impression sur raccord si recherchée par les philatélistes quand le contrôle ne l'a pas éliminée.

Revenons sur cette déchirure du papier: dès qu'elle se produit le papier n'étant plus tendu se relâche. Une fois recollé, on reprend l'impression. Entre l'instant où on remet en marche (1- bandes phosphos, 2- perforation, 3- images) et celui où le papier est à nouveau tendu normalement, il s'écoule quelques secondes pendant lesquelles il y a désordre dans les positions normales des éléments en cause.

Ceci dure fort peu de temps, car l'œil électronique de la presse remet tout en ordre dès qu'il vise le Repère électronique (sinon le papier sollicité par des tensions anormales se redéchirerait). Ce désordre provisoire est la cause de cette trouvaille.

La cadence d'impression d'une T.D.-6 oscille entre 3.500 et 4.500 feuilles à l'heure, c'est-à-dire qu'il faut presque une seconde pour produire une feuille et un peu moins de trois pour effectuer un tour de virole. On remarque tout de suite que le décalage ne peut se prolonger au-delà de quelques instants et que ces décalages ne peuvent exister philatéliquement parlant, qu'en peu d'exemplaires.



un fragment de feuille identique
trouvé dans un bureau de poste

G. ABERT

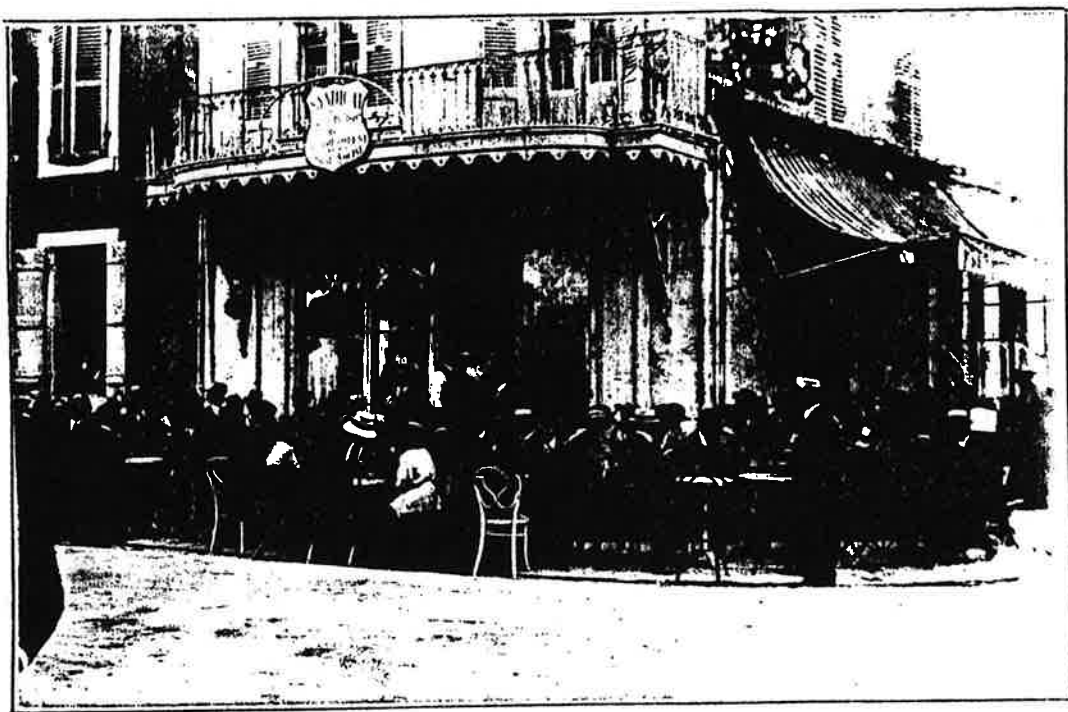
CARTOPHILIE YONNAISE

LES COMMERCES

Vous pensez peut-être, avec raison, que la plupart des commerces existant dans les deux premières décennies de ce siècle à LA ROCHE-SUR-YON sont disparus. Pour cette simple raison, les cartes postales s'y rapportant présentent un intérêt local certain et il est toujours émouvant pour les vieux yonnais de retrouver ces témoignages du passé.

Nous avons vu, dans le précédent Bulletin, que notre bonne cité était une ville de garnison, ce qui permettait au commerce local de bien se porter, en général. Une étiquette a longtemps été accolée au nom de notre ville, celle de "bourgeoise" et "de fonctionnaires". C'était peut-être en partie vrai.... Et je me souviens qu'une femme d'ouvrier se devait de porter chapeau pour faire son marché, sous peine d'être montrée du doigt. Je passe sur les qualificatifs....

Les commerçants étaient affables, prévenants et méticuleux. Les clients s'endimanchaient pour prendre un verre au café du coin les jours de repos.



On aimait poser pour la postérité et le café ci-dessous existe

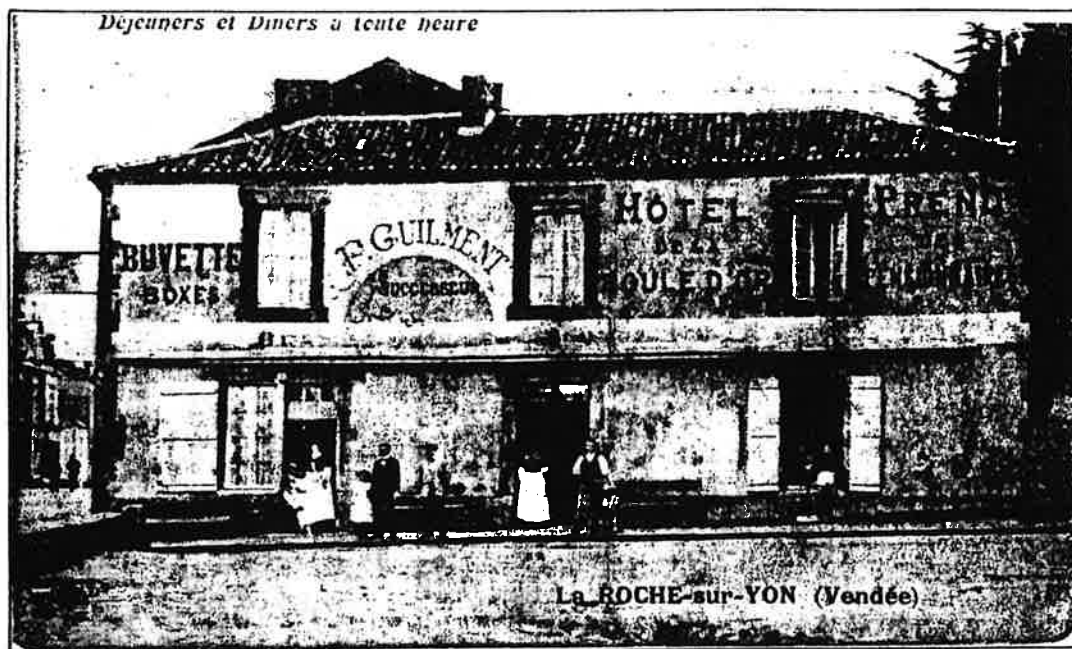
encore au 23 rue Paul Baudry : c'est le "Bonaparte", face à la Cité Travot.
Il a bien changé d'aspect !



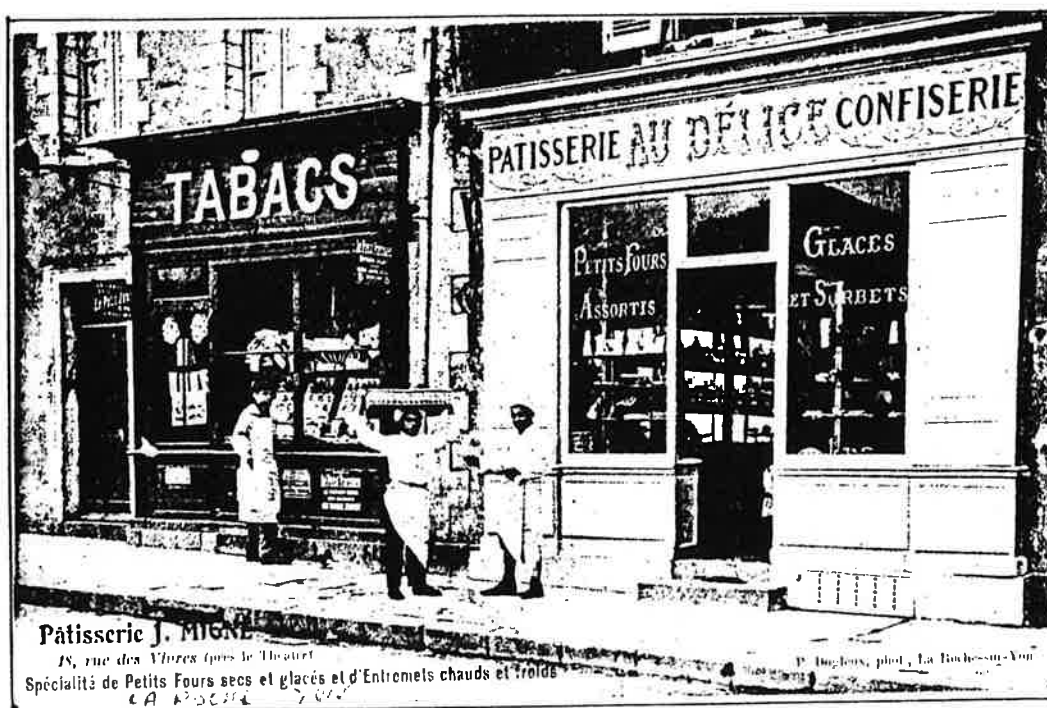
Bien entendu, les bistrots étaient nombreux autour des lieux de rencontre traditionnels et on pouvait en compter 8 autour des Halles.



A l'autre extrémité de la ville, l'Hôtel de la Boule-d'Or était très connu des yonnais. Il existait à l'emplacement de l'actuel Garage Baudry.



La pâtisserie qui suit était implantée rue des Vivres, devenue rue de Verdun. Savez-vous pourquoi cette rue portait ce nom avant 1914 ? Tout simplement parce qu'à son extrémité, boulevard de l'Ouest, l'intendance militaire (des vivres) fonctionnait pour les garnisons.



La Quincaillerie GERBER, avenue de la Gare, avait un clientèle essentiellement agricole. On y trouvait de tout : de la ouiller à soupe au pressoir à raisin ! C'était un des plus gros magasins de la ville.



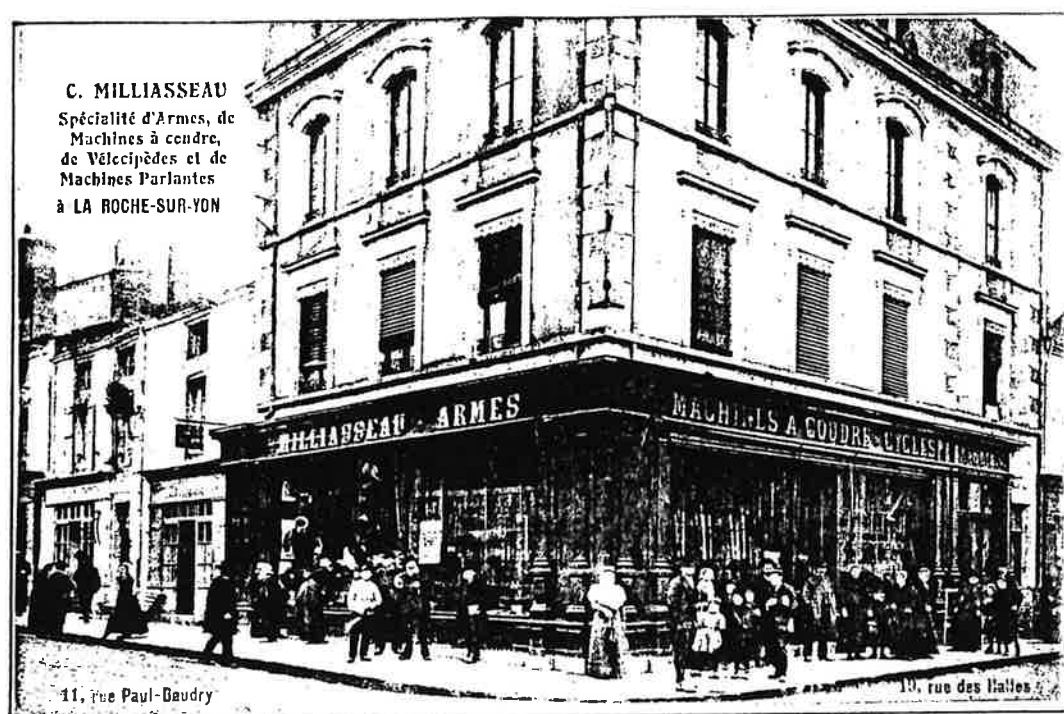
Une des plus rares cartes de LA ROCHE est peut-être ces "Tuiliers du Point du Jour". Je me souviens encore de cet atelier abandonné de mon enfance qui se situait à l'emplacement actuel du petit parking du cimetière.



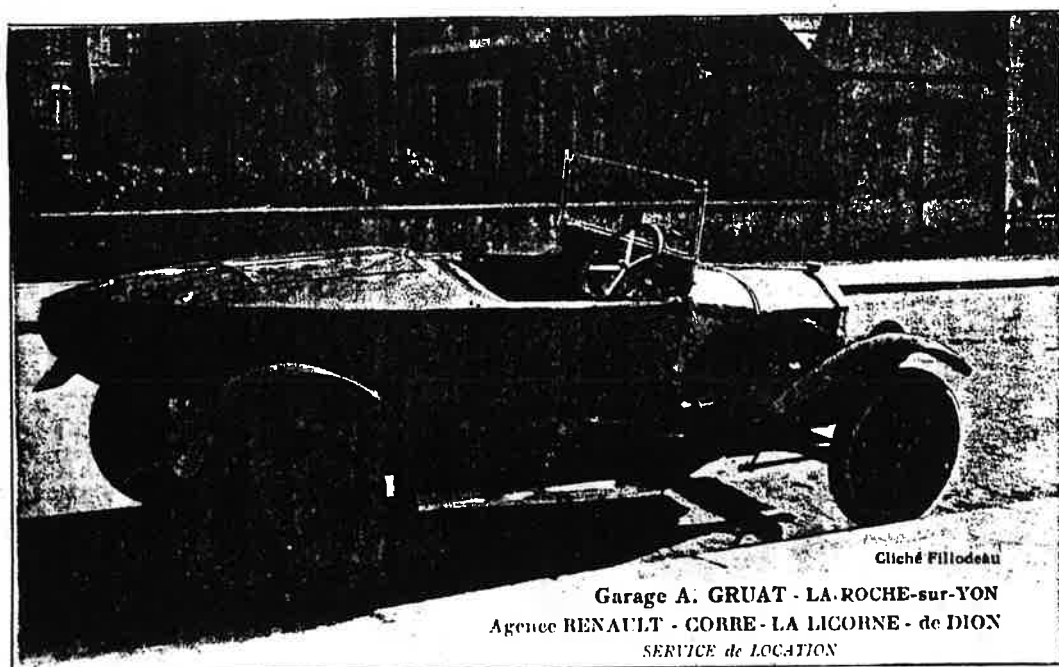
Carte peu courante également du magasin de tissus GUILBAUD, près des anciennes Halles.



Et qui ne se souvient encore de l'Armurerie GOUIN, rue Paul Baudry ? Selon la légende de la carte ci-dessous, son prédécesseur vendait aussi des ... machines parlantes.



Saviez-vous aussi que les concessionnaires d'automobiles faisaient déjà de la publicité et qu'il existait un "Service de location" au Garage GRUAT ?



Mais vous ne trouverez plus de "Vin rouge à 20c. le litre" (suivant panonceau sur le mur) à la Maison HOUQUET, rue Jacques Cartier, ex-rue Massillon !

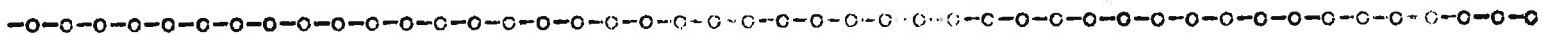


Et, pour faire face aux échéances, les banquiers étaient (et sont toujours) prêts à aider les commerçants yonnais. Cette carte Amiaud, éditeur aux Sables-d'Olonne en est le témoin irréfutable...



Y. PAUVERT

... qui aimerait bien que d'autres éminents cartophiles yonnais prennent le relais pour le prochain Bulletin !!!



**Une information
vous intéresse**

**pour en savoir
plus
n'hésitez pas...**

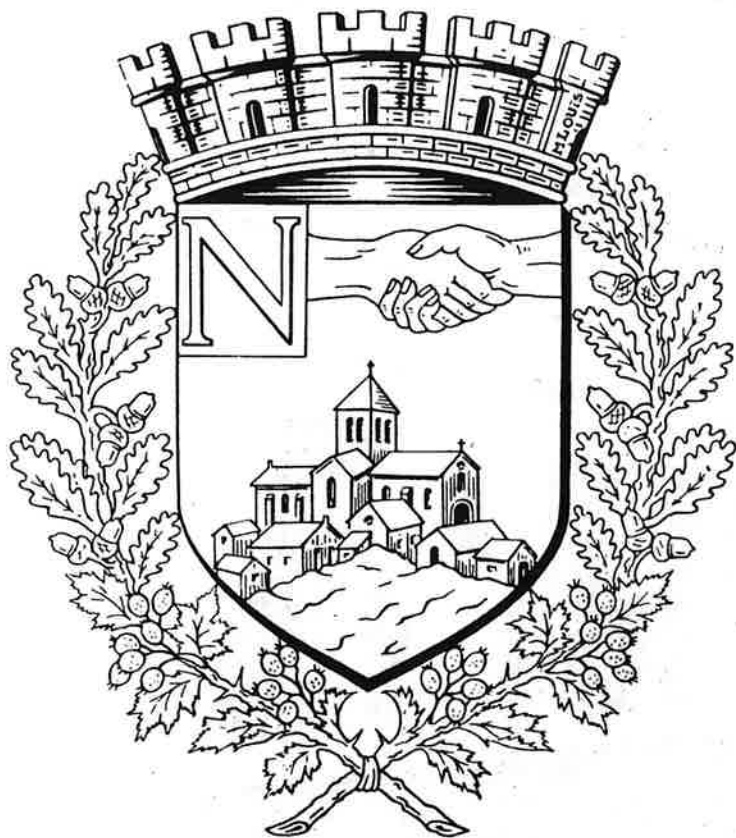
ÉCRIVEZ-NOUS

La date de la poste fait foi,
mais quelle date?

(trouvaille de Mr. Archambaud)

LA POSTE

Vous partez en vacances :
déposez sans tarder
l'ordre de réexpédition
de votre courrier
ou demandez
les enveloppes gratuites
spéciales.



ARMOIRIES DE LA VILLE

Par délibération du Conseil Municipal du 12 Mai 1982, les Armoiries de la Ville ont été arrêtées. La description héraldique est la suivante :

BLASON : « De Gueule à une ville d'argent sur un rocher de sinople accompagnée en chef d'une foi d'or, au franc-canton dextre d'azur à la lettre capitale N d'or. ».

ORNEMENTS EXTÉRIEURS : l'écu est timbré de la couronne murale à cinq tours d'or crénelée, ouverte et maçonnée de sable. Il est soutenu sur les flancs par deux branches de chêne d'or, et en pointe par deux branches d'aubépine du même, croisées en sautoir et liées d'azur.

SYMBOLIQUE : La Ville sur le rocher évoque l'ancienne cité qui était située sur un promontoire, les deux mains unies symbolisent le serment de fidélité entre Napoléon et la Ville qu'il a fondée. La lettre N au franc-canton dextre rappelle son fondateur.

Les branches de chêne concrétisent la principale essence d'arbres qui poussent dans la région, et les aubépines : le bocage vendéen.

Madame Mireille LOUIS, artiste héraldique, 3 square Daumesnil à Vincennes (Tél. 328.25.30) est l'auteur de cette représentation qu'elle remet à la Ville pour l'usage de l'ensemble de ses services municipaux et para-municipaux.

Il est entendu que les droits d'auteur demeurent réservés si les armoiries de LA ROCHE-SUR-YON étaient utilisées par des tiers et à leur profit à des fins commerciales ou industrielles.

L'auteur garde la propriété morale de son œuvre et sa signature devra figurer obligatoirement sur toutes les reproductions.

publié dans "Domaine Public"
annuaire de La Roche-s-Yon 1985

Code définitif adopté par la CNEP

La CNEP demande à tous ses membres d'appliquer ce code à partir du 1^{er} septembre 1985.

- XX NEUF - GOMME D'ORIGINE INTACTE - SANS TRACE DE CHARNIÈRE.
- X NEUF - GOMME D'ORIGINE - AVEC CHARNIÈRE OU TRACE DE CHARNIÈRE.
- (X) NEUF - SANS GOMME.
- OBLITÉRÉ.

[Ces codes étant ceux de l'ASCAT, Association des éditeurs de catalogues, les philatélistes devraient enfin s'y retrouver. - NDLR.]

cliché du "Monde des Philatélistes"

AU SUJET DU CARNET "PERSONNAGES CÉLÈBRES"

La dentelure n'est pas la même sur les timbres des feuilles et ceux des carnets.

Pour les différencier, si vous les utilisez sur lettres, ne découpez pas les bandes marginales. Aucun doute n'est alors possible.

Une nouvelle flamme d'oblitération est prévue au Bureau de Poste de Chantonay.

En raison d'une difficulté technique imprévue, semble-t-il, elle n'a pas encore été mise en service; nous ignorons la date de la première utilisation qui ne saurait toutefois tarder.



cliché "Philatélie Française"

eeeeeeeeee

HARPHIL

PHILATÉLIE - MINÉRAUX
CARTOPHILIE
NUMISMATIE

D. HARJANI

17, Rue Thiers - 17000 LA ROCHELLE
Tél. (46) 41.05.14

eeeeeeeeee



crédit foncier
de france

tous crédits immobiliers

(Résidences Principale et Secondaire)



achat, construction, travaux

5, Place du Théâtre

85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone (51) 37.06.86 - 37.32.53



Société des

Charpentes FOURNIER

S.A. au Capital de 220 000 F

CHARPENTES TRADITIONNELLES

211 212

TRIANGULÉES

LAMELLES Collées

2143.3

Siège social Rue des jardins
LE POIRE-SUR-VIE
85170 BELLEVILLE sur VIE
tel.(51) 31.82.95 - 31.81.66

PHOTO CINEMA

tout pour le
LABORATOIRE

à des PRIX

PHOTO-PLAIT

23, rue Clemenceau
et 12, rue Pasteur
LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 62.31.06.

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 37-13-07

Toutes les Réparations

DROGUERIE - PARFUMERIE

Michel GEAY

Rue Maréchal-Foch - LA ROCHE-SUR-YON
Téléphone : 37-07-76

Peinture - Papiers peints - Verres à vitres
Produits chimiques

LIVRAISON A DOMICILE



Poiroux Musique

LE SPECIALISTE VENDEUR
de l'instrument de musique

27r. de Gaulle - tél 37.17.63
85000 LA ROCHE SUR YON

Nombreux PIANOS neufs et d'occasion,
ORGUES électroniques avec boîte de rythmes,
ORGUES classiques, ACCORDEONS, GUITARES,
AMPLIS et tous instruments pour harmonies et fanfares

ACCORD - REPARATIONS

Prix extrêmement étudiés

ETABLISSEMENTS B U T O N

LE POIRE SUR VIE

HOTEL--RESTAURANT DU CENTRE

Tél. 31.81.20

VAL-DE-VIE

Tél. 31.81.41

Cuisine soignée

Prix modérés

Bon accueil

Bonne table

SEMINAIRES - NOCES - BANQUETS

(700 LOUVERTS)

Buropla N

78 bis, rue du Maréchal Lyautey

85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 37.42.47



arts graphiques

tirage de plans

photocopies

duplication offset

fournitures et

matériel pour

le dessin et le bureau

dactylographie



LA CRÉATION DES VOIES FERRÉES EN VENDÉE (SUITE)

LA LIGNE D'ANGERS À NIORT

L'intérêt de cette ligne "marginale" totalement désaffectée, pour les voyageurs, peut paraître bien secondaire aux vendéens d'aujourd'hui qui en ignorent probablement jusqu'à l'existence.

Il n'en était pas de même au siècle dernier. Si la création des lignes menant à Nantes et aux Sables semblait s'imposer, la desserte de l'intérieur du département se prêtait à de multiples solutions et mettait en opposition des intérêts très divers :

- la recherche d'une route plus directe vers Paris (qui fut réalisée avec la ligne les Sables-Tours),
- le raccordement au réseau ferré des villes comme Luçon et Fontenay,
- la recherche de facilités d'écoulement des mines de charbon de Saint-Laurs, Faymoreau, Vouvant, etc, et des fours à chaux que l'on trouvait en grand nombre jusqu'à Chantonnay.

La création d'une liaison entre Angers et Niort répondait - ou pouvait répondre - aux deux derniers objectifs cités au paragraphe précédent : désenclaver au moins le secteur de Fontenay et permettre l'écoulement des produits industriels vendéens (charbon et chaux).

Très tôt, une commission d'enquête est nommée (la mode n'en date pas d'hier !) par la Préfecture et le samedi 16 mars 1861, à midi, elle se réunit dans les bureaux de la Préfecture pour délibérer jusqu'au mardi soir ; de copieux dossiers développent les multiples projets proposés avec les innombrables desiderata des collectivités de particuliers.

Le projet de "railway" entre Angers et Niort figure parmi les 5 "chemins" alors à l'étude et concernant plus ou moins la Vendée.

Deux groupes d'intérêt se heurtent violemment sur ce projet :

- les uns veulent une ligne par CHOLLET (noter l'orthographe constante de ce nom), CHANTONNAY et FONTENAY.
- les autres font passer la ligne par CHOLLET et BRESSUIRE, au détriment de la Vendée.

Bien sûr, les vendéens défendent fermement la première hypothèse, pour plusieurs raisons :

- la construction de la voie est plus facile : elle culmine à 103 m, (au lieu de 210 m par Bressuire) et le rayon général des courbes est beaucoup plus satisfaisant.
- le besoin houiller est desservi dans sa quasi-totalité, et on peut "porter l'extraction de 400 000 quintaux métriques à 1 300 000".
- Fontenay-le-Comte serait relié au réseau ferroviaire, alors que Bressuire devant être desservi par la ligne des Sables d'Olonne à Tours, et par celle de Nantes à Poitiers, il n'apparaît pas utile d'y faire passer une troisième voie.

Par dix voix contre deux, la commission d'enquête décide donc de faire passer la ligne par le versant ouest, soit par Chantonnay et Fontenay.

La création de la ligne est donc décidée et la concession confiée à la Compagnie d'Orléans.

DEPARTEMENT DE LA VENDEE.

Chemin de Fer **D'ANGERS A NIORT.**

ÉTUDES.

Nous, Préfet de la Vendée, Officier de l'Ordre Impérial de la Légion-d'Honneur,

Vu la lettre en date du 26 avril 1864 par laquelle M. l'Ingénieur en chef de la Compagnie d'Orléans demande l'autorisation, pour les Agents de la Compagnie, de pénétrer dans les propriétés particulières pour les études du chemin d'Angers à Niort;

Vu l'article 9 de la convention passée le 11 avril 1857 entre l'Etat et la Compagnie d'Orléans, lequel article porte concession éventuelle à ladite Compagnie, dans le cas où l'utilité publique en serait reconnue après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi du 3 mai 1841 d'un chemin de fer d'Angers à Niort;

Vu le décret impérial, en date du 19 juin 1857, qui approuve cette convention;

Vu un autre décret du 5 juin 1861, qui a déclaré d'utilité publique l'établissement dudit chemin;

Vu le cahier des charges annexé à ce décret, dont l'article 22 est ainsi conçu :

L'entreprise étant d'utilité publique, la Compagnie est investie, pour l'exécution des travaux dépendant de sa concession, de tous les droits que les lois et règlements confèrent à l'Administration en matière de travaux publics, etc.

Vu les articles 56 et 57 de la loi du 16 septembre 1807;

Considérant qu'il importe de prescrire les mesures nécessaires pour que les études de ce chemin n'éprouvent pas de difficultés;

ARRÊTONS :

ART. 1^{er}. Les Ingénieurs, Conducteurs et Agents de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans sont autorisés à pénétrer dans les propriétés particulières pour faire les tracés, levés de plans, nivellements, sondages et autres opérations qui comportent les études définitives du chemin d'Angers à Niort, dans la traversée du département de la Vendée.

ART. 2. MM. les Maires des communes où ces opérations doivent avoir lieu sont invités à donner à cet effet aide et assistance à ces Agents.

Ces communes sont celles de Menomblet, Saint-Pierre-du-Chemin, Breuil-Barret, la Tardière, la Châtaigneraie, Saint-Maurice-des-Noues, Loge-Fougereuse, Saint-Hilaire-de-Voust, Faymoreau-Puy-de-Serre, Marillet, Lessen et Bonet.

ART. 3. Les indemnités relatives aux dommages qui pourraient occasionner ces opérations seront réglées à l'amiable, ou, en cas de désaccord, par le Conseil de Préfecture, conformément à la loi du 16 septembre 1807.

ART. 4. Le présent arrêté sera inséré au *Recueil des Actes administratifs* de la Préfecture, et publié dans l'un des journaux du département;

Il sera en outre publié, à la diligence de MM. les Maires, dans les communes traversées;

Et des expéditions en seront transmises à M. l'Ingénieur en chef du contrôle et à M. l'Ingénieur en chef de la Compagnie d'Orléans, chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Napoléon-Vendée, le 28 avril 1864.

Le Préfet,

G. DE VILLESAIN.

Napoléon-Vendée. — J. SART, imprimeur de la Préfecture et de la Mairie.

Avril 1864 — Les opérations concernant le tracé de la ligne vont commencer :
14 communes sont concernées.

PREFECTURE DE LA VENDEE.

CHEMIN DE FER D'ANGERS A NIORT

L'an 1867, le 14 mars.

Nous, Préfet du département de la Vendée,

Vu le plan du tracé présenté par la Compagnie du chemin de Paris à Orléans, pour la partie du chemin de fer d'ANGERS à NIORT, comprise entre MONCOUTANT et PUY-DE-SERRE, duquel il résulte que le tracé dont il s'agit traverse les communes de BREUIL-BARRET, LA CHAPELLE-AUX-LYS, LOGE-FOUGEREUSE, ST-HILAIRE-DE-VOUST et FAYMOREAU-PUY-DE-SERRE.

Vu la décision ministérielle du 12 février 1867, qui approuve ce tracé entre MONCOUTANT et PUY-DE-SERRE ;

Vu l'article 2 de la loi du 3 mai 1841, ainsi conçu :

- Les tribunaux ne peuvent prononcer l'expropriation qu'autant que l'utilité en a été constatée et déclarée dans les formes prescrites par la présente loi.
- Ces formes consistent :
 - 1^o Dans la loi ou l'ordonnance royale qui autorise l'exécution des travaux pour lesquels l'expropriation est requise ;
 - 2^o Dans l'acte du Préfet qui désigne les localités ou territoires sur lesquels les travaux doivent avoir lieu, lorsque cette désignation ne résulte pas de la loi ou de l'ordonnance royale ;
 - 3^o Dans l'arrêté ultérieur, etc.

Vu le décret du 19 juin 1857, qui approuve la convention passée entre le Ministre des Travaux-Publics et la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, pour l'exécution du chemin de fer d'ANGERS à NIORT, sans désignation des territoires sur lesquels les travaux seront exécutés.

Considérant qu'il est dès lors nécessaire de désigner ces territoires avant de procéder aux formalités d'enquête prescrites par le titre 2 de la loi du 3 mai 1841.

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. -- Les travaux du chemin de fer d'ANGERS à NIORT seront exécutés dans le département de la Vendée, sur les territoires des communes ci-après : Breuil-Barret, La Chapelle-aux-Lys, Loge-Fougereuse, St-Hilaire-de-Voust et Faymoreau-Puy-de-Serre.

ARTICLE 2. -- Le présent arrêté sera inséré au *Recueil des Actes Administratifs* et publié dans chacune des communes traversées par le chemin de fer.

Fait à Napoléon-Vendée, hôtel de la Préfecture, les jours, mois et an susdits,

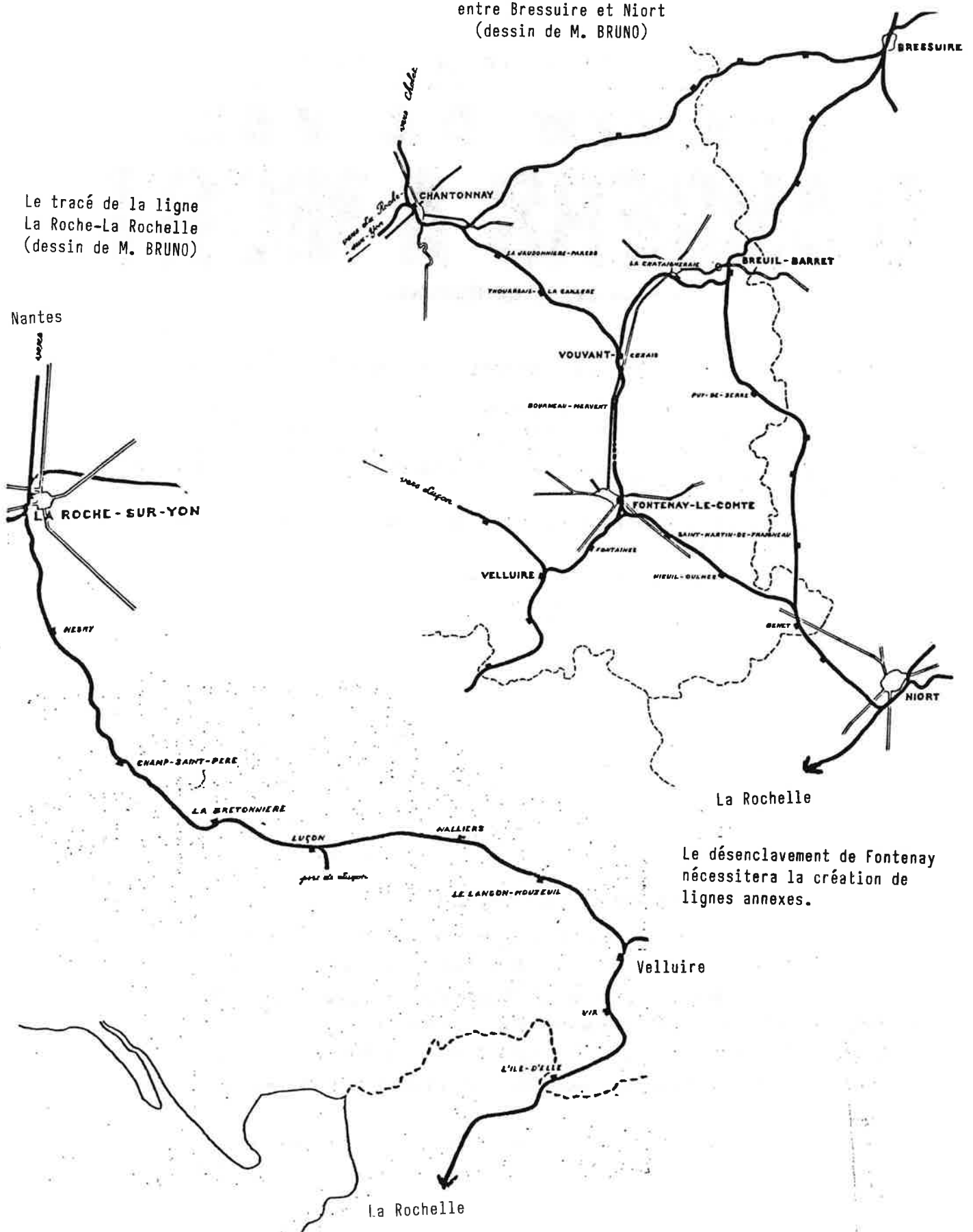
Le Préfet de la Vendée : **DE FONBRUNE.**

Nantes, imp. Ev. Mangin.

Comparer la liste des communes citées dans l'affiche de 1864 et dans celle d'avril 1867 le trajet "Vendéen" a été raccourci.

Le tracé de la ligne
ANGERS-NIORT
entre Bressuire et Niort
(dessin de M. BRUNO)

Le tracé de la ligne
La Roche-La Rochelle
(dessin de M. BRUNO)



Le contournement du Marais Poitevin allonge considérablement le kilométrage.

Et malgré tout, la Vendée a perdu, car en définitive le railway sera construit d'après le projet "est" et n'effleurera la Vendée que dans une douzaine de communes, pour beaucoup sans grand intérêt. Fontenay-le-Comte ne sera pas desservi et le bassin houiller, déjà défavorisé par sa faible teneur, ne pourra même pas exporter correctement sa production ; seuls les puits de Faymoreau conserveront une certaine activité.

Le tracé de la ligne effleurera le territoire de la Vendée en deux tronçons. L'un sur le territoire des communes de Breuil-Barret, la Chapelle aux Lys, Logé-Fougereuse, Saint-Hilaire-de-Voust, Puy-de-Serre, Foussais, Faymoreau ; l'autre tronçon passe entre Benet et Lesson. Au total, aucune localité importante n'est desservie par la ligne.

Ces 30 kms (environ) de voie ferrée n'auront pas eu pour la Vendée l'importance escomptée, et encore une fois Fontenay sera laissée de côté ; elle n'offre pas, sans doute, un intérêt économique suffisant.

QUELQUES DATES

. C'est le 19 juin 1857 qu'avait été signé le décret approuvant la convention passée entre le Ministère des Travaux Publics et la Compagnie d'Orléans pour l'exécution du chemin de fer d'Angers à Niort.

. Le 5 juin 1861 sera signé le décret déclarant d'utilité publique la création de la ligne.

A noter que c'est le 14 juin 1861, donc quelques jours après, que la ligne Napoléon - Les Sables aura le même honneur.

. C'est le 14 mars 1867 qu'un arrêté préfectoral fixe définitivement le nom des localités de Vendée dont le territoire sera emprunté par le railway, mais cette liste de communes ne correspond pas avec le nom de celles qui seront effectivement traversées.

. Le 28 décembre 1869 la ligne sera ouverte entre Cholet et Niort, sans aucun protocole en Vendée.

NOUS REMERCIONS VIVEMENT LES ARCHIVES
DE LA VENDEE, Mr. GIRAUD, DIRECTEUR, ET Mr.
HELLO, CHARGE DU SERVICE EDUCATIF, QUI ONT
AIMABLEMENT AUTORISE LA REPRODUCTION DE DO-
CUMENTS.

PRÉFECTURE DE LA VENDÉE.

AVIS.

ENQUÊTE SPÉCIALE

Pour l'Emplacement d'une STATION à établir

POUR LE CHEMIN DE FER D'ANGERS A NIORT ,
Dans la traversée de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte ,
Sur une longueur de . . . 14,252' 30"

Le Préfet de la Vendée, Officier de la Légion-d'Honneur ,

DONNE AVIS :

Que la compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, concessionnaire de la ligne d'Angers à Niort, propose d'établir sur la partie de cette ligne, comprise entre son entrée dans l'arrondissement de Fontenay-le-Comte et Puy-de-Serre,

UNE STATION:

A Breuil-Barret, entre la route Impériale n° 149 bis, de Poitiers à Napoléon-Vendée et le chemin de grande communication n° 49, de Pouzauges à Fontenay.

Et que les pièces relatives à cette station resteront déposées pendant **HUIT JOURS**, à partir du *Vendredi 18 Juillet* jusqu'au *Vendredi 25 Juillet* inclusivement, dans la Mairie de la commune, pour y être communiquées, sans déplacement, à tous ceux qui désireront en prendre connaissance, afin de pouvoir, s'il y a lieu, fournir toutes déclarations et réclamations, soit verbalement, soit par écrit.

A Napoléon-Vendée, Hôtel de la Préfecture le 15 Juillet 1867.

Le Préfet ,

Le Maire de la commune de Breuil-Barret, certifie avoir fait publier, à son de cloche, et afficher, tant à la porte principale de l'Eglise qu'à celle de la Mairie, l'avis ci-dessus de M. le Préfet de la Vendée.
Aujourd'hui, le 1867.
(Sceau de la Mairie.)

NIORT. — Typographie de ROBIN et L. FAVRE.

LE CHEMIN DE FER DE NAPOLEÓN À LA ROCHELLE

Un peu d'économie.

La création d'une ligne vers le sud a toujours été souhaitée, mais il est évident que celle-ci apparaissait moins prioritaire que la liaison avec Nantes ou même qu'une extension vers Bressuire ou Tours qui donnait au moins l'illusion d'un trajet plus rapide vers Paris.

Il convient toutefois de se replacer pour un instant dans les conditions de l'époque : les capitaux privés sont très abondants sous le Second Empire et les souscriptions seront couvertes très rapidement, mais le libéralisme effréné alors en vigueur ne permet pas d'atteindre les solutions les plus souhaitables en ce qui concerne la notion de "service".

On a vu, dans les articles précédents, que la ligne de Nantes à Napoléon Vendée a été concédée à la Cie de l'Etat, celle de Napoléon-Vendée aux Sables l'a été à la Cie de la Vendée ; celle d'Angers à Niort, à la Cie d'Orléans ; celle de Nantes à La Rochelle le sera à la Cie des Charentes.

Toutes ces installations doivent procurer de gros bénéfices et ne sont envisagées que dans ce seul but.

De multiples groupements d'intérêts se constituent et postulent à qui mieux mieux une part du gâteau : les plus riches, les plus influents emportent la décision, même si leurs projets ne sont pas les plus rationnels.

On a vu comment les anglais se sont installés en force dans le Conseil d'Administration de la ligne des Sables, mais aussi comment ils sont repartis aussi vite, dès que la victoire du charbon anglais a été assurée définitivement sur le minerai vendéen.

L'éviction totale de Fontenay des circuits ferroviaires sous le Grand Empire ne s'explique pas autrement : pas d'usines, pas de gros commerces, donc aucune importance !

De multiples projets.

Il n'est pas sans intérêt de relire les nombreux projets publiés aux alentours de 1860-1865 et qui ont fait l'objet de fascicules largement diffusés. Chaque groupement d'intérêt y défend son point de vue, à coup de chiffres... ou d'évocations lyriques.

Un exemple : M. DUMAINE, de Luçon, fait valoir que le dessèchement des marais apportera la fortune à la France, surtout si, en même temps, on agrandit le canal de Luçon à la mer ("amélioration vitale pour l'intérieur du département").

"En assainissant les marais, on acquiert des terres, non pas seulement bonnes, mais exceptionnelles, des terres fumées pour des siècles (souligné dans le texte !). Toutes celles qui sont aujourd'hui en culture produisent sans engrais".

Pensez donc : "Par le dessèchement des marais et la sage application du drainage, le département de la Vendée pourra fournir en céréales et en bestiaux autant que dix départements ordinaires".

(p. 20). Encore plus amusant : "Luçon est un poste stratégique des plus importants... Située à plus de vingt kilomètres de la mer, et par conséquent hors de la portée du canon d'un escadre ennemie, cette ville n'a rien à craindre pour la sécurité de son commerce. Tandis que la Rochelle, les Sables et d'autres

petits ports de la Vendée pourraient être brûlés, elle reste debout et peut utiliser son canal au profit des vaisseaux en souffrance dans le rade de l'Aiguillon".

Il faut, dit M. DUMAINE, que Napoléon III fasse "pour le littoral de la Vendée, ce que fit Napoléon Ier en 1806, pour les marais de Dunkerque".

Le rêve passe, cher M. DUMAINE ; mais il nous reste notre si beau jardin!

L'histoire de la ligne.

Dès 1861, un décret déclare d'utilité publique le prolongement de la ligne vers la Rochelle, mais sans préciser le trajet à suivre.

Le 6 juillet 1862 - un décret concède les chemins de fer des Charentes à MM. les fils de GUILHOU jeunes, banquiers.

Le 16 avril 1868 - un arrêté préfectoral de la Vendée désigne les territoires qui doivent être traversés par le chemin de fer.

Il est curieux de constater que trois arrondissements sont concernés, celui des Sables pour une seule commune.

Le 4 septembre 1870 la République est proclamée et, par décret du 27 septembre, elle s'est empressée de rendre à La Roche-sur-Yon son ancien nom.

La voie est inachevée, mais dès le mois de décembre, elle paraît être utilisée à des fins militaires ; la ligne des Sables est réquisitionnée pour l'achèvement de la ligne de la Roche à la Rochelle, comme en témoigne une affiche des chemins de fer de la Vendée ; sur ordre du Gouvernement de Bordeaux, on travaillera, à compter de janvier, nuit et jour au chemin de fer. Les trains militaires circuleront à peu près normalement à partir du 24 janvier ; mais la ligne ne sera ouverte au trafic voyageurs que le 14 mars 1871.

Encore certaines gares ne sont-elles pas construites ou achevées puisque une affiche du 17 novembre 1871 nous informe que "les gares de Langon-Mouzeuil et Nesmy seront ouvertes "le 1er décembre 1871".

Saintes 14 janvier 1871

DEPECHE TELEGRAPHIQUE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR
à PREFET de la VENDEE
via le directeur de la ligne des Charentes

" Reçois de Bordeaux dépêche officielle suivante.

Vu délégué guerre qui demande travail de jour et de nuit.

Vous invite à réquisitionner tous moyens nécessaires.

Accepte pour compte de la guerre toutes dépenses supplémentaires résultant de la situation.

Ingénieur en chef du département a ordre de vous appuyer;

Vendée va recevoir rails et laissera ses voies " aux convois militaires...

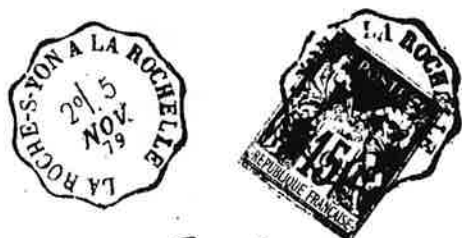
LA POSTE SUR LA LIGNE LA ROCHE - LA ROCHELLE

Un convoyeur-station

cachet de convoyeur station
Ligne LA ROCHE-s-YON-LA ROCHELLE



Les convoyeurs-lignes



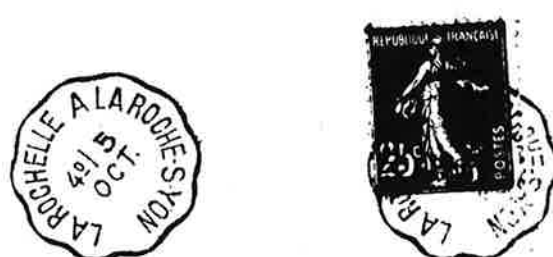
convoyeur - ligne
Type I
La ROCHE-s-YON à LA ROCHELLE



cachet de convoyeur-ligne
TYPE I
LA ROCHELLE à LA ROCHE-S-YON



convoyeur - ligne
TYPE II
LA ROCHE-s-YON à LA ROCHELLE



convoyeur - ligne
TYPE II
LA ROCHELLE à LA ROCHE-s-YON



convoyeur - ligne

TYPE III

LA ROCHE-SUR-YON à LA ROCHELLE
(millésime à deux chiffres)

convoyeur - ligne

TYPE III

LA ROCHE-SUR-YON à LA ROCHELLE
(millésime à quatre chiffres)



convoyeur - ligne

TYPE III

LA ROCHE SUR YON A LA ROCHELLE

La Vendée va perdre son âme
avec le chemin de fer !

On lit dans le *Journal des Débats* :

« Le Corps législatif vient de voter un crédit de 20 millions 495,000 fr. nécessaire pour acquitter la subvention qui sera affectée à l'exécution du réseau des chemins de fer de la Charente. En vertu de la loi du 2 juillet 1864, M. le ministre des travaux publics a déclaré adjudicataire de ce réseau la maison de banque de M. Guilhou jeune, à la charge par l'Etat de fournir ladite subvention.

« Ce réseau comprend les chemins de fer suivants : 1° de Napoléon-Vendée à la Rochelle et Rochefort ; 2° de la Rochelle et Rochefort à Saintes ; 3° de Saintes à Coutras ; 4° de Saintes à Angoulême. Il va mettre en communication directe, d'une part, Nantes et Bordeaux par le littoral ; de l'autre, le golfe de Gascogne avec la Suisse, l'Allemagne méridionale et le Piémont, puisqu'il aboutit à Angoulême, d'où une nouvelle ligne ira rejoindre Limoges, qui doit être relié à la fois, par Montluçon, à Besançon et à Lyon.

Il traverse une des contrées les plus prospères de France, les mieux douées par la nature, d'abord le Bas-Poitou et l'heureuse Vendée, qui, hélas ! va peut-être achever de perdre ses mœurs si profondément françaises dans le sens où s'entendait autrefois ce beau nom de Français, mais dont la richesse augmentera rapidement, grâce au facile écoulement de ses produits agricoles ; ensuite ce bassin de la Charente, qui approvisionne d'eau-de-vie la moitié du monde, et dont les vins d'un goût aussi chaud que les vins de Bourgogne, aussi élégants que ceux de Bordeaux, seront d'autant plus appréciés, qu'ils seront plus connus. La Rochelle, pourvue, par la sollicitude intelligente de M. le ministre des travaux publics, d'un vaste et nouveau bassin, Rochefort, qui est la première étape du port florissant de Charente vers la mer ou de la mer vers Charente, deviendront, grâce au réseau, les deux têtes de ligne de l'Allemagne méridionale, de la Suisse et de la Haute-Italie sur l'Océan. Ce réseau, en apparence modeste, de la Charente, est donc l'un de ceux qui offrent peut-être le plus d'avenir et qui multiplieront le plus les ressources du pays traversé par lui. »

J.-J. WEISS.

Pour extrait : H. IVONNET.

CHEMINS DE FER DES CHARENTES

AVIS

La Compagnie des Chemins de fer des Charentes a l'honneur de prévenir le Public que les Gares du **LANGON-MOUZEUIL** et de **NESMY**, *Ligne de La Roche-s-Yon à La Rochelle*, seront ouvertes au service des Voyageurs et de la Messagerie Grande Vitesse le 1^{er} Décembre 1871.

Les heures de départ des Trains sont indiquées au tableau ci-après:

TRAINS S'ÉLOIGNANT DE LA ROCHE-S-YON				TRAINS SE DIRIGEANT VERS LA ROCHE-SUR-YON			
GARES	HEURES DE DÉPART			GARES	HEURES DE DÉPART		
	N° 81	N° 83	N° 85		N° 82	N° 84	N° 86
La Roche-s-Yon . . . (Départ)	—	Matin 9 55	Soir 5 17	La Rochelle (Départ)	Matin 6 5	Soir 1 40	Soir 5 38
NESMY	—	10 10	5 38	Marans	6 47	2 20	6 27
Luçon	Matin 6 41	11 2	6 30	LE LANGON-MOUZEUIL . . .	7 37	3 8	7 27
LE LANGON-MOUZEUIL . . .	7 10	11 30	6 58	Luçon	8 12	3 40	7 58
Marans	8 10	12 20	7 50	NESMY	9 1	4 26	—
La Rochelle (Arrivée)	8 55	1 .	8 30	La Roche-s-Yon . . . (Arrivée)	9 18	4 40	—

Saintes, le 17 Novembre 1871.

Les horaires des trains
en 1871.

TOUS LES PERMIS

AUTO - MOTO - POIDS LOURDS

TOUTES FORMATIONS

TRADITIONNELLE - ACCÉLÉRÉE — STAGES

morier
centre d'éducation routière

25, Bd Louis-BLANC — LA ROCHE S/YON Tél. 37.13.47

BEAUTÉ - COIFFURE

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17, avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon
Tél. 37.05.28

NOUVEAU

DEPANNAGE

DE TOUTS VOS PETITS APPAREILS
ELECTRO-MENAGERS :

Fasotiro,

Aspirateurs,

Fern à repasser... etc

chez HERZOG

3, rue Paul Baudry

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 37.05.11



Nouveau!
le restaurant dans le coup
une carte sympa
une ambiance décontractée



Pizza del Arte
RESTAURANT

Tél. : (51) 05.54.21

Nous vous recevrons tous les jours de 11 h 30 à 22 h

Repas spéciaux sur commande

Route des Sables - Parking Carrefour - 85000 LA ROCHE-SUR-YON



**voyages
hible**

48 Rue de Verdun 37.23.84 LA ROCHE-S/ YON

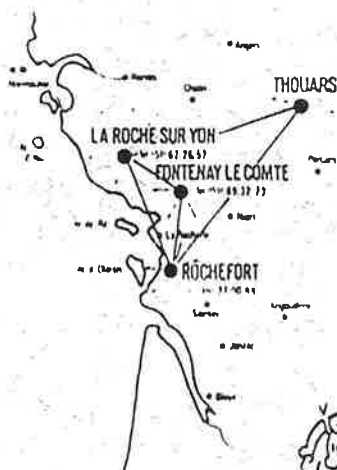
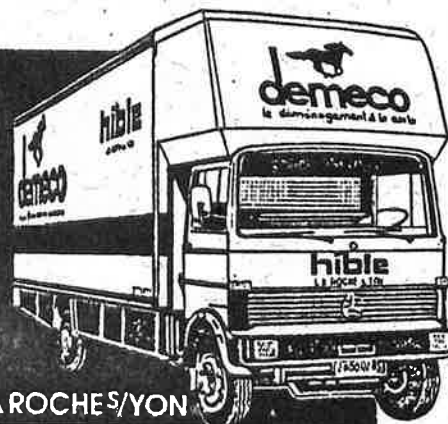
CIRCUITS TOURISTIQUES - SÉJOURS - VACANCES (Billets et Réservations)

Le déménagement à la carte

hible

GARDE-MEUBLES - TRANSPORTS

48 Rue de Verdun (51) 37.23.84 LA ROCHE-S/ YON



CARPENTIER R.

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

LA ROCHE-SUR-YON
Tél. (51) 62.26.57
Boulevard de l'Industrie
Telex 700849 - B.P. 133
85000 La Roche-sur-Yon Cedex

ROCHEFORT-SUR-MER
Tél. (46) 87.00.99
32, avenue Wilson
Telex 792171 - B.P. 283
17312 Rochefort-sur-mer Cedex

FONTENAY-LE-COMTE
Tél. (51) 69.32.23
Allée R.-Guillemet
Telex 711415 - B.P. 163
85203 Fontenay-le comte Cedex